

LUTTE CONTRE LA GRANDE CRIMINALITÉ

**DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU
CRIMINEL SPÉCIALISÉ DANS LE
NARCOTRAFFIC**

Un réseau criminel spécialisé dans le narcotrafic a été démantelé par les Services de sécurité de l'Armée nationale populaire (ANP) au cours de cette semaine, lors d'une opération qualitative en 1ère et en 3ème Régions militaires, avec la saisie de plus de 86 kilogrammes de drogue dure (cocaïne) et plus d'un million de psychotropes, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 28 Safar 1448 - 12 Août 2026 - N° 1365 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

AFFLUX MIGRATOIRE DE
MAROCAINS À CEUTA

**DÉPÔT D'UNE
PLAINTÉ À LA CPI
POUR ENQUÊTER
SUR UN RÔLE
ÉVENTUEL DU
MAKHZEN**



Le parti politique espagnol "Lustitia Europa" a déposé une plainte auprès de la Cour pénale internationale (CPI), demandant une enquête sur un rôle éventuel du Makhzen et du premier ministre, Aziz Akhannouch, dans la récente prise d'assaut de l'enclave espagnole Ceuta par des milliers de migrants marocains, a rapporté l'agence de presse espagnole Europa Press.

P.7

SIDÉRURGIE

**MOHAMED ARKAB
REÇOIT UNE DÉLÉGATION
DU GÉANT CHINA BAOWU
GROUP**

Mohamed Arkab, ministre d'État en charge des Hydrocarbures, a reçu hier mardi à Alger une délégation du géant sidérurgique chinois "China Baowu Group". Lors de cet échange, les possibilités de coopération industrielle et d'investissement liant les firmes algériennes et le groupe asiatique ont été passées en revue, avec un accent mis sur les projets visant à faire évoluer la filière acier vers une production à faibles émissions de carbone, selon un document officiel du ministère.

P.4

14^E ÉDITION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES CADRES DU POLISARIO ET DE LA RASD

**LE DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À
L'AUTODÉTERMINATION EST LA SEULE
SOLUTION, DÉCLARE BRAHIM GHALI**



P.3

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Brahim Ghali, a souligné, mardi à Boumerdès, que le règlement juste et définitif de la question du Sahara occidental passe inéluctablement par l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination.

VENTE DE PNEUS EN LIGNE

NAFTAL MET EN GARDE CONTRE DE FAUSSES PLATEFORMES ÉLECTRONIQUES

La société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal) a mis en garde ses clients, mardi dans un communiqué, contre des plateformes et des pages électroniques non officielles qui usurpent son identité et utilisent son nom et son logo sans autorisation prétendant recevoir les commandes de pneus de la marque "Continental" au nom de l'entreprise.

P.4

14^E ÉDITION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES CADRES DU POLISARIO ET DE LA RASD

LE DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION EST LA SOLUTION, DÉCLARE BRAHIM GHALI

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Brahim Ghali, a souligné, mardi à Boumerdès, que le règlement juste et définitif de la question du Sahara occidental passe inéluctablement par l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la 14^e édition de l'Université d'été des cadres du Front populaire pour la libération de la Saguia El-Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario) et de la RASD, organisée à l'Université M'hamed Bougara de Boumerdès, le président sahraoui a indiqué que "la résolution 2797 du Conseil de sécurité des Nations Unies, malgré les tentatives d'accorder une primauté injustifiée à la proposition expansionniste marocaine, affirme clairement que le règlement juste et définitif du conflit au Sahara occidental passe inéluctablement par l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination". Il a rappelé que le Front Polisario "a fait preuve de bonne foi et de disponibilité permanente pour la coopération positive", ajoutant que le Conseil de sécurité des Nations Unies est "appelé aujourd'hui à adopter une position claire et ferme face à l'obstination de l'occupant marocain à imposer le fait accompli, qui ne créera que davantage de tensions dans la région, menaçant la paix et la stabilité".

Le président sahraoui a également mis en garde contre le régime d'occupation marocain qui représente, à travers sa politique expansionniste d'agression, "un danger imminent pour la région, en particulier, et pour l'Afrique, l'Europe et d'autres régions, en général", estimant qu'"il ne s'agit pas seulement de l'obsession frénétique de ce régime à s'emparer des territoires d'autrui, mais d'une politique de chantage permanent et de menaces incessantes destinée à obtenir des contreparties, quelles qu'en soient les conséquences et les répercussions".

L'Etat d'occupation marocain "utilise tous les moyens, aussi vils



et ignobles soient-ils, pour parvenir à ses fins, n'hésitant pas à déverser massivement des stupéfiants et à les utiliser avec d'autres moyens pour constituer, soutenir et encourager les bandes de criminalité organisée transnationale et les groupes terroristes, allant jusqu'à hypothéquer la souveraineté du pays aux puissances coloniales et sionistes, le réduisant à un simple Etat-relais au service d'agendas subversifs", a-t-il ajouté.

M. Ghali s'est dit "étonné de la complaisance de l'Union européenne vis-à-vis de l'Etat d'occupation marocain et de son silence honteux face aux violations du droit international et des arrêts de la justice européenne que représente la signature d'accords visant à piller les richesses d'un peuple

vivant sous le joug de l'occupation, alors que le Maroc constitue, chiffres à l'appui, une menace permanente et grave pour la sécurité de l'Europe".

Il a expliqué à cet égard que "le problème ne se limite pas seulement à la pression et au chantage par la carte migratoire, en sacrifiant et en mettant en péril la vie de ses propres citoyens, comme cela s'est produit à la frontière européenne dans la ville de Ceuta, mais s'étend aussi aux opérations terroristes en Europe dont la majorité ont été planifiées et exécutées par des ressortissants marocains".

Dans ce cadre, le président sahraoui a exhorté la communauté internationale à "prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à cette menace croissante à la

paix et à la sécurité mondiales", appelant l'Union africaine (UA) à assumer ses responsabilités pour "trouver une solution urgente au conflit entre la République sahraouie et le Royaume du Maroc, en accord avec les principes et objectifs de l'Acte constitutif de l'UA, en tête desquels l'interdiction de s'emparer par la force des terres d'autrui et le respect des frontières héritées lors de l'accession à l'indépendance".

Il a conclu son propos en réaffirmant que le peuple sahraoui a "tranché et pris sa décision souveraine de poursuivre la marche de la lutte de libération et de la résistance par tous les moyens légitimes pour asseoir la souveraineté de son Etat sur l'intégralité de son territoire national".

RA

LA JUSTESSE DE LA CAUSE SAHRAOUIE RÉAFFIRMÉE

Les intervenants à la 14^e édition de l'Université d'été des cadres du Front Polisario et de l'Etat sahraoui, dont les travaux ont débuté mardi à l'Université M'hamed Bougara de Boumerdès en présence du président de la République sahraouie et Secrétaire général du Front Polisario, M. Brahim Ghali, ont réaffirmé la justesse de la cause sahraouie et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, soulignant l'importance de la solidarité algérienne et de la poursuite du soutien à sa lutte pour la liberté et l'indépendance.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Saïd Ayachi, a indiqué que "la solution juste et définitive à la question sahraouie passe par la consultation du peuple sahraoui afin qu'il décide librement de son avenir", dénonçant "les tentatives de contourner la question sahraouie et de la sortir de son cadre juridique".

L'ambassadeur sahraoui auprès de l'Algé-

rie, Khatri Adouh Khatri, a, pour sa part, adressé ses vifs remerciements à l'Algérie pour sa position constante à l'égard du peuple sahraoui et de sa juste cause, soulignant que la 14^e édition de cette rencontre tend à "consolider les liens et traduire les valeurs et principes communs" entre les peuples algérien et sahraoui.

Il a également souligné l'importance de la présence du président de la République sahraouie, des responsables algériens, des membres du corps diplomatique, des partis politiques et des acteurs de la société civile, considérant que cette présence constitue "une expression de l'importance de l'université d'été et de son rôle dans le renforcement des relations d'amitié et de fraternité".

De son côté, la wali de Boumerdès, Mme Fouzia Naama, a salué la lutte continue du peuple sahraoui et son droit légitime à la liberté et à l'indépendance, estimant que cette université est devenue "une tradition et un symbole de solidarité avec le peuple sah-

raoui".

Elle a affirmé, dans le même contexte, que c'est la justesse de la cause sahraouie qui a conduit tout un chacun à se tenir aux côtés du droit du peuple sahraoui, soulignant que "la question sahraouie est claire, tout comme le sont les résolutions internationales soutenant le droit du peuple sahraoui".

Pour sa part, la présidente de l'université d'été et ministre sahraouie de la Coopération, Mme Fatma El Mahdi, a exprimé sa reconnaissance à l'Algérie et à la wilaya de Boumerdès pour l'accueil de cette manifestation, soulignant l'importance de l'université d'été dans la consolidation des liens de solidarité entre les peuples algérien et sahraoui.

Et d'ajouter que les relations entre les deux peuples "sont marquées par les sacrifices et les souffrances, faisant de ce rendez-vous une occasion renouvelée de réaffirmer la solidarité et de renforcer les liens existants entre les deux parties".

RA

14^E ÉDITION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES CADRES DU POLISARIO ET DE LA RASD

NASRI RÉITÈRE LE SOUTIEN DE L'ALGÉRIE AU DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a réitéré mardi le soutien indéfectible de l'Algérie au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, estimant que la résistance du peuple sahraoui "méritait la considération de la communauté internationale, ainsi qu'un vaste élan de solidarité".

Dans une allocution lue en son nom par le membre du Conseil de la Nation, Ayache Djebablia, à l'ouverture de la 14e édition de l'Université d'été des cadres du Front populaire pour la libération de la Sa-guia El-Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario) et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), organisée à Boumerdès, M. Nasri a réaffirmé que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, était fière de se tenir aux côtés du peuple sahraoui dans son combat pour imposer un règlement juste, qu'"il accepte librement et conformément à sa volonté souveraine".

Il a également indiqué que la tenue de cette manifestation en Algérie, "reflétait sa solidarité pleine et entière avec le peuple sahraoui en quête d'indépendance et d'édification d'un Etat sahraoui libre, digne et pleinement souverain", et qu'elle revêtait une signification particulière,



compte tenu de l'engagement historique de l'Algérie en faveur des luttes de libération contre le colonialisme, l'occupation et le racisme, et de son opposition continue à toutes les pratiques coloniales.

Il a salué à cet égard la résistance du peuple sahraoui, ainsi que son attachement à ses droits et revendications, sous l'égide du Front Polisario, son

représentant unique et légitime.

Il a estimé que cette résistance, qui puise sa force dans la justesse de la cause sahraouie, l'unité et la noblesse des desseins, "mérite la considération de la communauté internationale et exige une vaste mobilisation solidaire internationale", afin de mettre un terme aux pratiques expansionnistes marocaines qui font obstacle au règlement juste

du conflit du Sahara occidental.

D'autre part, M. Azouz a réaffirmé que l'Algérie, forte de son glorieux passé révolutionnaire jalonné de grandes victoires contre le colonialisme et riche d'un soutien constant et inconditionnel aux mouvements de libération à travers le monde, notamment en Afrique, est fière de se tenir aux côtés du peuple sahraoui dans son combat existentiel.

Il a ajouté que la question sahraouie "constitue un axe essentiel des activités de la diplomatie parlementaire algérienne aux niveaux bilatéral, régional et international", soulignant les efforts déployés par le Parlement algérien, par le biais de ses deux chambres, pour "mobiliser la solidarité des parlements en faveur du peuple sahraoui et faire valoir la responsabilité de la communauté internationale de le protéger contre les violations, ainsi que pour défendre ses richesses naturelles".

RA

CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

LES EFFORTS DE L'ETAT POUR RENFORCER LA PLACE DES JEUNES SALUÉS

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a salué les efforts consentis par l'Etat afin de renforcer la place des jeunes et leur autonomisation, à travers la consécration constitutionnelle de leurs droits et le soutien à l'esprit d'entrepreneuriat, conformément aux engagements internationaux et régionaux de l'Algérie et aux objectifs du développement durable (ODD).

Dans un communiqué rendu public mardi, à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, célébrée cette année sous le slogan: "Contextes différents... aspirations communes", le CNDH a rappelé les efforts consentis par l'Etat algérien, en vue de renforcer la place des jeunes et leur autonomisation, notamment à travers la consécration constitutionnelle de leurs droits et la création du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), en tant que mécanisme institutionnel pour promouvoir leur participation à la vie publique et à la prise de décision.

L'adhésion de l'Algérie à la Charte africaine de

la jeunesse, le 31 juillet dernier, reflète son engagement ferme en faveur du renforcement des droits des jeunes et de la consolidation de leur participation active au processus de développement, suivant les cadres régionaux et continentaux, a-t-il estimé. Le CNDH a salué, à cette occasion, les politiques visant à soutenir l'esprit d'initiative, l'entrepreneuriat et l'innovation, ainsi qu'à investir dans l'enseignement, la formation et la numérisation, conformément aux engagements internationaux et régionaux de l'Algérie et aux ODD.

Dans le même contexte, le CNDH a exprimé sa considération à l'ensemble des jeunes, affirmant son engagement à soutenir leur prospérité, ainsi qu'à renforcer leur participation et leur contribution au développement de la société.

Il a souligné que les jeunes constituent "un pilier fondamental dans l'édification de l'Algérie nouvelle et un partenaire majeur dans la consécration de l'Etat de droit et la promotion de la culture des droits de l'Homme, au regard des énergies et des

potentialités dont ils disposent et qui les habilitent à contribuer à la réalisation du développement durable et à la consécration des valeurs de citoyenneté, d'innovation et de solidarité".

Le Conseil a également réitéré son engagement à poursuivre ses efforts en matière de promotion et de protection des droits des jeunes, de diffusion de la culture des droits de l'Homme parmi cette catégorie de la société, ainsi que de soutien aux initiatives visant à renforcer leur rôle en tant que partenaires actifs dans l'édification d'une Algérie forte, fondée sur le respect de la dignité humaine et de l'Etat de droit.

Concernant le slogan retenu cette année, "il traduit l'unité des aspirations des jeunes à travers le monde en faveur de la dignité, de l'égalité, d'une bonne éducation, d'un travail décent et d'une participation active à la vie publique, malgré la diversité de leurs situations sociales, économiques et culturelles", conclut la même source.

RA

PRÉPARATION DES ÉTABLISSEMENTS DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

BADDARI PRÉSIDE UNE RÉUNION DE COORDINATION

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, mardi à Alger, une réunion de coordination consacrée à l'état de préparation des établissements des œuvres universitaires en prévision de la prochaine rentrée universitaire, a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion s'est déroulée en présence de cadres du ministère, du chargé de la gestion de la Direction générale de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), ainsi que des directeurs des œuvres universitaires de la ville universitaire d'Alger et du responsable de la numérisation au niveau de l'Office, selon la même source.

RA

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE/CÉRÉALES

LES CENTRES DE COLLECTE DES RÉCOLTES OUVERTS JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

Les centres de collecte des céréales resteront ouverts jusqu'au 30 septembre prochain pour recevoir les récoltes de la campagne agricole 2025/2026, parallèlement au lancement des préparatifs de la campagne labours-semailles pour la saison 2026/2027, a-t-on appris auprès de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC).

Dans une déclaration à l'APS, le chargé de l'information auprès de l'Office, Mohamed Sadaoui, a précisé mardi, que le maintien de l'ouverture des centres de collecte jusqu'au 30 septembre 2026 permet aux agriculteurs conservant encore une partie de leur production au niveau de leurs exploitations, de la déposer auprès de l'Office.

Dans ce cadre, le même responsable a rappelé à l'ensemble des agriculteurs bénéficiant d'une forme quelconque de soutien de l'Etat durant la saison agricole l'obligation de livrer la totalité de leur production à l'OAIC,

conformément aux dispositions de la loi.

Concernant la préparation de la campagne labours-semailles 2026/2027, M. Sadaoui a invité les agriculteurs souhaitant cultiver les céréales et les légumineuses à se rapprocher dans les plus brefs délais des Coopératives de céréales et de légumineuses secs (CCLS) et de leurs unions afin de déposer leurs demandes en semences et en intrants agricoles, permettant ainsi d'organiser les opérations de distribution et de fixer au préalable les rendez-vous de livraison.

Il a également exhorté les agriculteurs souhaitant bénéficier du crédit "Rafik" pour financer leurs besoins en semences et intrants agricoles à déposer leurs dossiers auprès des guichets uniques avant le 30 septembre 2026, afin d'accorder le temps nécessaire aux services de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) pour examiner les dossiers et y répondre.

Le même responsable a souligné que la préparation de la campagne labours-semailles débute au niveau de l'Office dès le lancement de la campagne moisson-battage, étant donné qu'une partie des récoltes réceptionnées est constituée de semences produites par les multiplicateurs de semences sous contrat avec l'OAIC.

Il a ajouté que ces semences sont soumises, dès leur admission dans les magasins de stockage, à des opérations d'épuration, de criblage et de traitement, en prévision de leur mise à disposition avant le début de la nouvelle saison agricole.

M. Sadaoui a affirmé que les quantités nécessaires de semences pour la prochaine campagne labours-semailles seront disponibles, quel que soit le volume de la demande, au niveau des différentes wilayas du pays.

RA

RENCONTRE STRATÉGIQUE AUTOUR DE LA SIDÉRURGIE

MOHAMED ARKAB REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU GÉANT CHINA BAOWU GROUP

Mohamed Arkab, ministre d'État en charge des Hydrocarbures, a reçu hier mardi à Alger une délégation du géant sidérurgique chinois "China Baowu Group".

Par Halim Dardar

Lors de cet échange, les possibilités de coopération industrielle et d'investissement liant les firmes algériennes et le groupe asiatique ont été passées en revue, avec un accent mis sur les projets visant à faire évoluer la filière acier vers une production à faibles émissions de carbone, selon un document officiel du ministère.

Les discussions ont mis l'accent sur "un programme industriel d'envergure, mené conjointement avec la Société nationale de sidérurgie (SNS), visant à implanter en Algérie une unité intégrée pour la fabrication de fer préreduit sobre en carbone et d'acier écologique, en s'appuyant sur le potentiel énergétique local (gaz naturel et énergies vertes) ainsi que sur des procédés industriels avancés (techniques de décarbonation)", précise la même note.

Cette réunion, à laquelle participaient le P-DG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, des responsables des deux entités ministérielles et du groupe pétrolier, ainsi que des délégués de la SNS, s'inscrit dans le cadre du séjour professionnel effectué par la mission chinoise en terre



algérienne.

Les échanges ont offert l'occasion d'étudier "les perspectives d'alliances industrielles et d'apports financiers entre les sociétés locales et le groupe chinois, en particulier au sein de programmes de croissance de la métallurgie verte, en cohérence avec la politique nationale qui vise à consolider l'outil productif local, à valoriser les richesses du pays et à stimuler les activités de transformation".

Les deux camps ont également exploré les voies d'une collaboration élargie à divers secteurs d'intérêt partagé, comme les dispositifs tech-

nologiques novateurs diminuant l'impact environnemental des activités lourdes, ou l'intégration de procédés récents pour abaisser et maîtriser les rejets polluants, conformément aux promesses algériennes pour une transition énergétique et un progrès durable, d'après la même source.

À cet égard, M. Arkab a rappelé que son département accorde une priorité à la construction d'alliances solides avec les grandes firmes mondiales, favorisant l'importation de savoir-faire, l'ancrage d'industries clés et l'enrichissement du tissu productif national.

Il a également souligné que l'Algérie dispose d'un potentiel énergétique conséquent, d'un réseau de gaz naturel performant, d'une main-d'œuvre qualifiée dans la transformation, des actions de Sonatrach pour la préservation de l'environnement et le stockage du CO₂, ainsi que de liens bilatéraux solidés avec la Chine – autant d'atouts pour la concrétisation de futurs chantiers, singulièrement dans le domaine de l'acier.

La rencontre a par ailleurs servi à examiner les modalités d'une coopération entre Sonatrach et le groupe chinois pour soutenir les initiatives industrielles envisagées, notamment par la fourniture de gaz, de produits pétroliers et chimiques, de matières premières et de solutions techniques permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre, ajoute le communiqué.

En retour, la partie chinoise a exposé son savoir-faire dans la fabrication d'acier de haute qualité et d'acier vert, se déclarant prête à transmettre son expérience et ses technologies à l'Algérie, afin de participer à l'essor d'une filière acier bas carbone et à la montée en compétitivité des productions locales.

H.D

ADJAL EXAMINE AVEC LE GROUPE CHINOIS BAOWU LES OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, a reçu, mardi à Alger, une délégation du groupe sidérurgique chinois "China Baowu Group", avec laquelle il a examiné les opportunités de partenariats d'investissement en Algérie, indique un communiqué du ministère.

La rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses cadres et du Directeur général par intérim du groupe Sonelgaz, dans le cadre de "la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à

renforcer la coopération extérieure, à élargir les perspectives de partenariat et à promouvoir l'investissement, afin d'ouvrir davantage le secteur sur les marchés internationaux, tout en contribuant à la réalisation des objectifs de développement économique", précise la même source.

A cette occasion, M. Adjal a indiqué que les relations historiques et stratégiques unissant l'Algérie et la Chine constituent une "base solide" pour l'établissement d'un partenariat économique "robuste", soulignant l'engagement du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables à continuer à sou-

tenir et à renforcer cette coopération, à travers l'accompagnement des investissements chinois en Algérie, notamment le projet proposé par le groupe Baowu.

A ce propos, le ministre a assuré que les services du secteur, en particulier le groupe Sonelgaz, sont disposés à accompagner le projet en examinant ses besoins énergétiques et en réunissant les conditions idoines pour y répondre, soulignant que le secteur met l'ensemble de ses moyens et son expertise au service des projets économiques à même de renforcer la dynamique économique en Algérie. De son côté, la délégation

chinoise a salué la "volonté gouvernementale claire de renforcer la coopération et le partenariat entre l'Algérie et la Chine", estimant que la stabilité du climat des affaires en Algérie représente un facteur encourageant qui incite à l'investissement.

Elle a, dans ce cadre, indiqué que le groupe chinois souhaite bénéficier de l'accompagnement du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, notamment en ce qui concerne la prise en charge des besoins énergétiques liés au projet d'investissement proposé.

RE

VENTE DE PNEUS EN LIGNE

NAFTAL MET EN GARDE CONTRE DE FAUSSES PLATEFORMES ÉLECTRONIQUES

La société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal) a mis en garde ses clients, mardi dans un communiqué, contre des plateformes et des pages électroniques non officielles qui usurpent son identité et utilisent son nom et son logo sans autorisation prétendant recevoir les commandes de pneus de la marque "Continental" au nom de l'entreprise.

Naftal précise, dans son communiqué, que "e-mahata.naftal.dz" est l'unique plateforme officielle agréée par l'entreprise, rappelant que le paiement ne s'effectue pas à l'avance via un compte ou par virement, mais se fait exclusivement

par carte Edahabia ou par carte bancaire (CIB) lors de la récupération des pneus au niveau de ces centres.

A cet égard, la société nationale appelle les citoyens à ne pas interagir avec des liens ou des pages de source inconnue, à s'assurer de l'authenticité des informations uniquement via ses canaux officiels et à signaler toute page ou plateforme douteuse usurpant son nom, via l'email de la page officielle de l'entreprise ou en contactant le centre d'appels au 3305.

Naftal indique, par ailleurs, qu'elle "se réserve le droit de prendre toutes les mesures juridiques nécessaires contre les parties qui exploitent son nom et sa marque à des fins frauduleuses".

RE

TRAVAUX PUBLICS

VISITE NOCTURNE DE DJELLAOUI POUR INSPECTER LE PROJET D'EXTENSION DU PORT D'ANNABA

Abdelkader Djellaoui, ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, accompagné du wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, a effectué une visite nocturne sur le projet d'extension du port phosphatier d'Annaba. Durant sa visite, il a vérifié les travaux de construction d'un quai minéralier, au sein du projet de phosphate intégré, précise mardi un communiqué du ministère.

Par Saïd Slimani

Cette sortie, effectuée lundi, s'inscrit dans la logique de contrôle des chantiers d'infrastructures jugés stratégiques et de la vérification du niveau d'avancement sur les différents sites liés au projet, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, suit avec un intérêt particulier. Au cours de sa visite, le ministre a examiné aussi les activités

de battage des pieux : 656 ont déjà été mis en œuvre sur un ensemble de 1.332, ainsi que les travaux d'enrochement réalisés le long du mur du quai. Il a aussi assisté aux opérations de dragage du sable en mer menées à l'aide d'un navire spécialisé, puis à son acheminement par des conduites flottantes pour former le remblai derrière le quai. Cette opération, conduite sans interruption, fonctionne 24h/24, avec une cadence de 30.000 M3/jour. Le ministre a par ailleurs observé les travaux de mise en place des poutres en béton armé et les préparations en cours en vue de produire des dalles préfabriquées en béton armé, destinées à former la superstructure du quai. À la fin de la visite, il a transmis des directives aux entreprises chargées des travaux afin d'intensifier le suivi sur site et d'améliorer la coordination entre tous les intervenants. L'objectif est de renforcer la vitesse d'exécution tout en conservant le même rythme pour les activités nocturnes, afin de finaliser le projet dans les délais fixés et conformément au programme arrêté.

S.S

DU GÉNIE À L'UNIVERSITÉ DE CHLEF

CRÉATION D'UN SYSTÈME DE COMMUNICATION SÉCURISÉ LORS DES GRANDES CATASTROPHES

Un groupe de professeurs et de chercheurs de l'université "Hassiba Benbouali" de la wilaya de Chlef a réussi à mettre au point un système moderne de gestion des communications, en cas de défaillance des réseaux de communication traditionnels lors de crises et de catastrophes naturelles. Ce système, basé sur la technologie innovante "LoRa", permet de coordonner les opérations de sauvetage et l'échange d'informations entre les acteurs impliqués dans les interventions et la gestion des crises.

Ce système permet d'envoyer et de recevoir des SMS et des mini-images via des appareils "LoRa" au sein d'un réseau sans fil autonome fonctionnant sur la bande 800-900 MHz, sans infrastructure de télécommunications.

Lors des essais menés par les chercheurs, la portée d'émission a atteint 8 km en milieu rural et 1 km en milieu urbain, avec la possibilité de l'étendre en fonction de la qualité des appareils utilisés.

Dans ce contexte, le recteur de l'université "Hassiba Benbouali", le professeur Larbi Ghouini, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que ces recherches reflètent "les recommandations de la nouvelle vision de l'université algérienne, qui s'inscrit dans la stratégie des hautes autorités du pays visant à faire de l'université le moteur du développement global et un axe essentiel pour l'élaboration de solutions souveraines et défensives".

Le professeur Ghouini a ajouté que ce projet constitue "un exemple réussi de transformation des connaissances universitaires en produits innovants ayant un impact concret sur le terrain, contribuant ainsi au "renforcement de la préparation des institutions de l'Etat à faire face aux différentes crises et catastrophes", notamment parce qu'il permet aux collectivités locales et aux différentes instances de s'en servir pour la gestion des catastrophes et des crises.

De son côté, le doyen de la Faculté des sciences exactes et de l'informatique, le professeur Mounir Taher Abbas, a souligné l'importance de ce système, basé sur la technologie de pointe en matière de communication, à savoir la technologie "LoRa", dont l'intérêt réside dans sa disponibilité pour une utilisation et une mise en place avant les catastrophes dans le cadre des plans de secours locaux ou pendant les catastrophes et les crises, notamment dans les zones accidentées et isolées qui ne peuvent être couvertes par les camions de diffusion et de transmission prévus à cet effet.

Le même intervenant a souligné que ce système repose sur la mise en place de réseaux sans fil auto-organisés, qui fonctionnent sans infrastructure fixe, tout en améliorant les performances des réseaux de communication à longue portée. Il intègre des protocoles de cryptage avancés pour garantir la sécurité et la confidentialité des données, ainsi que la possibilité de le relier aux systèmes de communication de la Protection civile et aux opérateurs de téléphonie mobile.



Un réseau de transmission efficace et sécurisé

A cet égard, M. Benali Mohamed, membre du laboratoire de recherche scientifique spécialisé dans l'informatique et ses applications à l'université de Chlef, a indiqué que ce système permet, en cas de séisme dans la région, de panne des réseaux de téléphonie mobile et de télécommunications, ainsi que de coupure d'électricité, de mettre en place des réseaux de communication provisoires dans les zones sinistrées, de suivre les équipes de secours et les équipements de terrain pendant les opérations d'intervention, ainsi que de surveiller la sécurité des infrastructures et d'évaluer les dommages structurels subis par les bâtiments et les ponts. De plus, ce système de communication, la wilaya de Chlef étant située dans une zone sismique à forte activité, permet de détecter les répliques sismiques et de contribuer à assurer le flux d'informations de télé-détection, de manière périodique via les passerelles "LoRa One", puis vers les centres de surveillance et de contrôle. Cela permet d'analyser les indicateurs et de prendre les mesures appropriées en temps opportun, selon la même source. De son côté, le professeur-chercheur à la Faculté des sciences exactes et de l'informatique, Abdelwahab Nouar, a précisé que les tests de transmission de données et d'images via ce système numérique ont été menés avec succès et une grande efficacité, tant en mouvement qu'à l'arrêt, et selon un parcours sécurisé reposant sur un système de cryptage conforme au protocole AES-128/256 bits, afin d'éviter toute fuite de données en cas de cyberattaques sur le réseau. Malgré la petite taille des processeurs et de la mémoire des appareils "LoRa" composant ce système, étant donné que le réseau fonctionne en mode basse consommation "LPWA", les chercheurs ont relevé le défi de transmettre des images médicales dans un scénario simulant un tremblement de terre, où un secouriste tente d'envoyer l'image d'une victime souffrant d'une fracture de la main afin de diagnostiquer son état et de permettre aux équipes d'intervention de se préparer à l'évacuer et à l'opérer d'urgence au

centre médical. En effet, ce même chercheur a réussi à envoyer cette photo ainsi que d'autres, après les avoir redimensionnées à l'aide d'une application installée sur un téléphone portable, qui a été connecté à un appareil "LoRa", et ce, dans la zone urbaine située entre les quartiers de Bensouna et El-Houria, à une distance de 996 mètres, ainsi que dans la zone rurale du douar Ouled El-Haj Kaddour, dans la commune d'Ouled Fares, au nord de Chlef, sur une portée dépassant les 1 300 mètres.

Un coup de pouce à la transition numérique et un projet durable

Les chercheurs ont souligné que l'adoption de ce système intelligent, qui peut également être utilisé dans le domaine de l'agriculture pour surveiller l'humidité des sols et des cultures ainsi que les données climatiques, dans le domaine de la gestion intelligente de l'eau et de l'énergie, ainsi que dans les systèmes d'alerte précoce pour faire face aux risques naturels tels que les incendies et les inondations dans les zones montagneuses et isolées, constitue une avancée majeure pour l'appropriation des technologies modernes et le renforcement de la transition numérique que connaît le pays.

Selon le professeur Benali Mohamed, ce système numérique contribue également au développement de l'intégration des applications de l'Internet des objets (IoT) aux systèmes intelligents de gestion des urgences et permet de surmonter les défis posés par les réseaux sans fil traditionnels, notamment en ce qui concerne la couverture géographique, les coûts énergétiques et les frais de maintenance. En ce qui concerne la faisabilité économique du projet et sa mise en œuvre concrète, ce système de communication moderne se distingue par son faible coût. Ainsi, le coût de la couverture de toutes les zones isolées de la wilaya de Chlef varie entre 10.000 et 12.000 dollars américains seulement. De plus, il s'agit d'une solution pratique et durable pour couvrir ces zones avant, pendant et après les catastrophes naturelles, et ce sur le long terme, sans nécessiter d'entretien des émetteurs, selon le professeur Mounir Taher Abbas.

Ce système, qui repose sur des

appareils "LoRa" économes en énergie (fonctionnant avec des piles de 1,5 volt dont la durée de vie peut atteindre dix ans), est considéré comme respectueux de l'environnement, car la réduction de la consommation d'énergie contribue à diminuer les émissions de gaz provenant des processeurs numériques des appareils et garantit un fonctionnement propre du réseau qui ne nuit pas à l'écosystème de la région, selon le même intervenant.

Dans ce même contexte, les membres de la communauté universitaire de l'université de Chlef ont publié leurs travaux de recherche sur ce système innovant dans la revue "Wireless Personal Communications", éditée par la maison d'édition internationale Springer (SPRINGER), classée dans la base de données (A) du ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ces travaux ont été publiés sous la forme de deux articles scientifiques évalués par des pairs (le premier en mai 2015 et le deuxième en juin 2026), tandis que le troisième article est toujours en cours d'évaluation et de révision par le comité scientifique de la revue.

Ces articles, qui confèrent à ce système une grande fiabilité scientifique et académique, détaillent les caractéristiques techniques précises et les paramètres de réglage propres à la technologie "LoRa", étayées par des expériences pratiques et des simulations, dans le but d'améliorer l'efficacité du signal et les coefficients d'émission et de réception, d'assurer leur connexion au serveur du réseau et de développer le domaine des réseaux sans fil à longue portée et à faible consommation d'énergie.

Ce projet innovant, fruit de l'excellence académique, incarne l'engagement de l'Université de Chlef à mettre la recherche scientifique au service du développement durable et de l'ouverture sur son environnement socio-économique, mais aussi à contribuer à l'élaboration de solutions de terrain intégrées pour la gestion des catastrophes et des crises, et à soutenir les services de protection civile et les services de sécurité grâce à des systèmes intelligents et innovants développés par des compétences algériennes.

APS

MONTÉE EN PUISSANCE DE LA FILIÈRE ARACHIDIÈRE AU SÉNÉGAL

L'HUILE BRUTE D'ARACHIDE NOUVEAU LEVIER DES EXPORTATIONS

L'arachide fait partie des cultures vivrières et d'exportation majeures du Sénégal. Dans ce pays, la stratégie gouvernementale visant à dynamiser la transformation locale et à accroître la valeur ajoutée dans cette filière semble commencer à montrer des résultats tangibles.

Par Nawal Bordji

En 2025, le Sénégal a écoulé 22 441 tonnes d'huile brute d'arachide sur les marchés extérieurs, selon les chiffres rassemblés par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie dans son dernier bilan annuel du commerce extérieur, publié le 30 juillet dernier.

Ce tonnage est près de trois fois supérieur à celui exporté un an plus tôt (5 997 tonnes). Il constitue par ailleurs le plus fort volume d'huile brute d'arachide expédié par la filière sénégalaise depuis 2019, année où il avait atteint 62 846 tonnes. Dans le même temps, les recettes tirées de ces ventes ont presque triplé, passant à 20,52 milliards de francs CFA (environ 36 millions de dollars).

Ces données laissent entrevoir un rebond des performances à l'exportation pour cette filière, dont la trajectoire a connu des hauts et des bas depuis plusieurs années. Bien que le rapport de l'ANSD n'explique pas en détail les causes de cette reprise en 2025, certains éléments peuvent être avancés. Depuis quelques années, la transformation sur place est redevenue une priorité pour les autorités publiques.

Une politique d'industrialisation relancée à partir de 2024

Le Sénégal a récemment durci sa politique en faveur de la valorisation locale de l'arachide en instaurant une suspension provisoire des exportations de la matière première



à l'état brut.

En novembre 2024, le gouvernement a décrété un arrêt temporaire des ventes à l'étranger de graines d'arachide pour la campagne de commercialisation 2024/2025, afin de garantir l'approvisionnement des huileries et de stimuler la transformation sur le territoire national. Cette mesure traduit la volonté des dirigeants de réorienter la production intérieure vers les installations industrielles locales et de conserver davantage de richesse dans le pays. Elle constitue un tournant dans la gestion d'une filière jusqu'alors très orientée vers l'exportation de produits bruts.

L'intention n'est toutefois pas de fermer durablement les débouchés internationaux, mais de privilégier les besoins des transformateurs nationaux avant d'autoriser, lorsque les stocks le permettent, l'écoulement des surplus à l'étranger.

En conséquence, les expéditions d'arachide ont fortement reculé en

2025, tandis que celles d'huile brute ont bondi. D'après l'ANSD, le Sénégal n'a livré que 1 393 tonnes d'arachide non grillée au marché mondial en 2025, contre 65 308 tonnes en 2024. Ce mouvement opposé entre les exportations de matière première et celles d'huile brute pourrait ainsi signaler un début de réorientation de la filière vers la valorisation locale.

Une dynamique susceptible de se prolonger dans les années à venir

Dans le prolongement de cette nouvelle stratégie, la Société nationale de commercialisation des oléagineux (Sonacos), principal huilier du pays, a redémarré en octobre 2024 l'activité de certaines de ses unités de transformation d'arachide, notamment à Ziguinchor et à Louga, cette dernière étant restée à l'arrêt pendant près de deux ans.

L'entreprise prévoit également d'accroître ses capacités industrielles. En octobre 2025, elle a an-

noncé la signature d'un accord-cadre avec Focus Investment Group (FIG) pour l'implantation d'une nouvelle usine au sein de la Zone économique spéciale (ZES) de Touba. Ce projet doit contribuer à augmenter les capacités locales de traitement de l'arachide et à répondre à la volonté publique de mieux tirer parti de la production nationale.

Le mouvement touche aussi le secteur privé. En janvier 2026, Mavamar Industries SA a inauguré à Rufisque une raffinerie d'huile végétale d'une capacité annoncée de 180 000 tonnes par an, destinée à valoriser plusieurs graines oléagineuses, dont l'arachide et la noix de palme.

Ces divers investissements témoignent d'un regain d'intérêt pour le segment de la transformation des oléagineux au Sénégal. Leur montée en régime pourrait permettre au pays d'absorber une part croissante de la récolte locale d'arachide, qui avoisine 1 million de tonnes par an.

N.B

VERS UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE ACCRUE DES PAYS ÉMERGENTS

LES BRICS À LA CROISÉE DES PAIEMENTS TRANSFRONTALIERS

Le système financier mondial se morcelle, ce qui incite les grandes économies émergentes à élargir leurs circuits d'échange. Les BRICS entendent donc renforcer leur indépendance monétaire en élaborant des dispositifs propres à favoriser les transactions dans leurs devises respectives.

Les BRICS examinent la faisabilité d'une connexion entre leurs systèmes de paiement instantané et leurs monnaies numériques de banque centrale (CBDC) pour fluidifier les règlements internationaux. Encore au niveau des concertations, cette piste compte parmi les dossiers à l'étude alors que l'Inde se prépare à héberger le sommet des BRICS en 2026. L'ambition est de diminuer les frais de transaction et d'encourager le recours aux monnaies locales dans les échanges. Sanjay Malhotra (photo), gouverneur de la Reserve Bank of India (RBI), l'a attesté le 11 août à Mumbai.

Différentes hypothèses sont envisagées, incluant le raccordement des infrastructures de paiement rapide et celui des CBDC, a-t-il indiqué. La RBI avait déjà suggéré en janvier que cette interconnexion des devises numériques soit mise à l'ordre du jour du sommet.

Relier les réseaux, sans instituer une devise collective

Le projet repose sur un constat élémentaire

: exécuter un paiement au-delà des frontières demeure souvent plus onéreux et plus ardu qu'un virement national. L'union des systèmes de paiement accéléré pourrait simplifier certains règlements entre leurs usagers, tandis que le lien entre CBDC ouvrirait la voie à des échanges entre monnaies numériques émises par des banques centrales distinctes.

Cette orientation s'inscrit dans les réflexions menées par les BRICS sur l'interopérabilité des paiements transfrontaliers et l'emploi des devises régionales. Elle fait écho également aux initiatives autour de BRICS Pay, conçu pour aiguiller les transactions internes au groupe en monnaies nationales.

Pour l'Inde, l'enjeu touche directement à l'internationalisation de la roupie. La RBI souhaite maintenir ses actions pour élargir son usage dans le commerce et les paiements hors frontières.

La démarche confère ainsi une dimension opérationnelle à une coopération monétaire engagée depuis plusieurs années. La Russie et la Chine ont accru l'emploi du rouble et du yuan dans leurs relations bilatérales, tandis que l'Inde s'efforce de promouvoir la roupie avec ses partenaires.

Les axes retenus concernent la mise en réseau des systèmes de paiement et des CBDC, ainsi que l'usage élargi des devises nationales,

sans projet de monnaie unique pour 2026.

L'interopérabilité demeure le principal obstacle

La concrétisation soulève toutefois diverses difficultés. Les États membres des BRICS possèdent des architectures financières hétérogènes et ne progressent pas au même rythme dans le déploiement de leurs CBDC. Leur raccordement exige donc des normes communes pour que ces outils puissent coopérer efficacement. Les volets réglementaires et de gouvernance devront aussi être réglés, et la cybersécurité représentera un défi majeur pour des réseaux destinés à gérer des opérations transfrontalières. Ces entraves expliquent le caractère encore exploratoire du projet. Aucun schéma définitif n'a été divulgué, et les diverses options restent en débat. Cette réserve s'applique également à l'éventualité d'une devise partagée par les BRICS. À brève échéance, le projet vise donc à rendre les paiements entre partenaires moins dispendieux et plus souples. Sa portée dépendra ensuite de la faculté des BRICS à harmoniser leurs dispositifs nationaux. Si cette interopérabilité est atteinte, elle pourrait renforcer le rôle des règlements en devises locales et offrir au groupe un levier supplémentaire pour ses transactions mondiales.

N.B

AFFLUX MIGRATOIRE DE MAROCAINS À CEUTA

DÉPÔT D'UNE PLAINTE À LA CPI POUR ENQUÊTER SUR UN RÔLE ÉVENTUEL DU MAKHZEN

Le parti politique espagnol "Lustitia Europa" a déposé une plainte auprès de la Cour pénale internationale (CPI), demandant une enquête sur un rôle éventuel du Makhzen et du premier ministre, Aziz Akhannouch, dans la récente prise d'assaut de l'enclave espagnole Ceuta par des milliers de migrants marocains, a rapporté l'agence de presse espagnole Europa Press.

Affirmant avoir consulté la plainte en question, Europa Press a noté que "Lustitia Europa" a demandé notamment au parquet d'engager les poursuites nécessaires pour déterminer s'il y a eu un plan conçu préalablement par l'Etat marocain consistant à utiliser la population civile comme instrument pour pénétrer massivement sur le territoire espagnol, dans l'objectif de submerger les structures frontalières espagnoles, de générer une déstabilisation, et si ces événements peuvent être qualifiés de crimes de guerre et d'agression présumés, en violation présumée des articles 8 et 15 du Statut de Rome".

Affirmant que l'inclusion des autorités marocaines susmentionnées n'implique pas l'existence, à ce jour, d'une preuve concluante d'un ordre individualisé, Lustitia Europa a souligné, rapporte encore Eurpa Press, que "sa plainte vise précisément à déterminer si, de par leur position et leurs fonctions, elles ont sciemment participé aux événements rapportés, en ont eu connaissance, les ont ordonnés, autorisés, encouragés ou tolérés". A cet égard, le parti espagnol

demande au parquet de déterminer si les autorités marocaines ont utilisé des milliers de civils (des enfants de moins de quinze ans) contre une frontière internationale, afin de "neutraliser, entraver ou empêcher la riposte des forces espagnoles, précisément en raison du statut civil des personnes impliquées". "L'objet de l'enquête doit donc inclure non seulement la matérialité des déplacements, mais aussi leur éventuelle instrumentalisation stratégique", souligne-t-il.

Lustitia Europa exige, enfin, cette

enquête, conclut Europa Press, afin de déterminer "si les forces marocaines ont reçu l'ordre d'omettre les contrôles destinés à empêcher les migrants de se rendre en Espagne, et s'il y a eu des communications, des plans, des rapports de renseignement, des réunions ou des ordres à cette fin", soulignant "la nécessité d'examiner si les événements peuvent présenter des éléments correspondant à une forme de confrontation ou de guerre hybride".

RI

PALESTINE OCCUPÉE

LE GOUVERNORAT D'EL-QODS AVERTIT CONTRE L'EXTENSION DES COLONIES SIONISTES

Le gouvernorat d'El-Qods occupée en Palestine a mis en garde contre le danger du nouveau plan de l'occupation sioniste visant à étendre la colonie "Gilo" au sud de la ville sainte, le qualifiant d'"escalade dangereuse dans la politique de colonisation et d'annexion rampante".

Dans un communiqué publié mardi, le gouvernorat d'El Qods a déclaré que "le dépôt du soi-disant Comité de district pour la planification et la construction à El Qods, plan n (1284223), le 28 juillet de l'année dernière, intervient dans un contexte connexe aux projets de colonies mis en œuvre et planifiés dans les environs d'El Qods, qui visent

clairement à imposer une réalité de colonisation continue coupant la continuité géographique entre la ville sainte et son environnement palestinien, et empêchant l'établissement d'une continuité géographique naturelle entre El Qods, Bethléem et le sud de la Cisjordanie occupée". Il a, à cet égard, confirmé que "le déplacement de la colonie +Gilo+ vers le sud jusqu'à la périphérie de la route 60, en conjonction avec les travaux de construction et d'agrandissement des colonies + Givat Hamatos + et +Har Homa +, constitue un nouvel épisode dans un projet de colonisation plus large, qui vise à assiéger El Qods-Est avec des colonies, à démanteler

son environnement palestinien et à transformer la ville sainte en un bloc géographique isolé de son extension naturelle en Cisjordanie occupée".

Lundi, des experts onusiens avaient fustigé, dans un communiqué rendu public, l'expansion rapide des colonies sionistes dans les territoires palestiniens occupés, rappelant que la Cour internationale de Justice (CIJ) avait conclu, dans son avis consultatif du 19 juillet 2024, que "la présence continue de (l'entité sioniste) dans le territoire palestinien occupé était illégale et appelé à y mettre fin dans les plus brefs délais".

RI

GUERRE DU MOYEN-ORIENT

L'IRAN PRÉPARE UN COMMUNIQUÉ SUR LES POURPARLERS AVEC OMAN, SELON LE MAE DU QATAR

L'Iran travaille sur la formulation d'un communiqué concernant ses pourparlers en cours avec Oman, a déclaré mardi le porte-parole du ministère qatari des Affaires étrangères, Majed al-Ansari.

"La partie iranienne a indiqué qu'elle était en train de rédiger l'annonce qui sera faite", a indiqué M. Ansari lors de la conférence de presse hebdomadaire.

Les pourparlers entre l'Iran et Oman se poursui-

vent, a-t-il ajouté. "Notre priorité est de rouvrir le détroit (d'Ormuz) et de nous assurer que nous pouvons soutenir les négociations."

Il a indiqué que le Qatar soutenait "toute formule d'entente" qui garantirait la sécurité du détroit et empêcherait qu'il soit utilisé comme un outil de chantage politique.

L'Iran et Oman mènent des pourparlers depuis fin juillet sur les arrangements de navigation dans

le détroit d'Ormuz. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaï, a annoncé lundi que les négociations "se déroulent de manière fluide et constructive", notant que des mécanismes seraient mis en place pour garantir la sécurité de la navigation, traiter les questions environnementales, fournir des services maritimes et lutter contre la criminalité dans le détroit.

RI

SOMALIE

LA MOITIÉ DES ENFANTS DANS LES CAMPS DE DÉPLACÉS DU SUD-OUEST SOUFFRENT DE MALNUTRITION AIGUË

La moitié des enfants vivant dans les camps de déplacés du Sud-Ouest de la Somalie souffrent de malnutrition aiguë, a alerté mardi Médecins Sans Frontières (MSF), qui met en cause la sécheresse, l'insécurité grandissante et la baisse des financements humanitaires dans ce pays de la Corne de l'Afrique.

D'après le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), six millions de personnes en Somalie, soit près d'un tiers de la population, étaient confrontées à l'insécurité alimentaire à la mi-mai.

Depuis janvier, MSF a examiné plus de 21.000 enfants de moins de cinq ans vivant dans des camps de déplacés et relevé des taux de malnutrition aiguë atteignant environ 50%, précise-t-on.

Dans plusieurs camps de Baidoa, principale ville de l'Etat du Sud-Ouest, une enquête menée par l'Organisation a également montré que seulement 2% des familles étaient en mesure de prendre trois repas par jour.

"Une grave urgence humanitaire est en train de se produire à Baidoa", a déclaré à Nairobi Mitchell Sangma, coordinateur médical de MSF, faisant état d'une

hausse inquiétante des admissions d'enfants souffrant de malnutrition depuis le début de l'année.

Près de 90% des enfants pris en charge présentent des complications médicales graves, selon MSF, qui fait état de décès pouvant être évités dans ses hôpitaux.

La Somalie, durement touchée par les effets du changement climatique, traverse également l'une de ses sécheresses les plus sévères de ces dernières années. La diminution des financements internationaux destinés à l'aide humanitaire aggrave encore la situation.

"Le plan de réponse humanitaire pour la Somalie a été réduit de 40% en 2026 et il avait en juillet obtenu moins d'un tiers des financements" internationaux, a constaté l'ONG dans un communiqué.

"Le monde ne peut pas attendre une déclaration de famine pour agir", s'est indigné MSF, "l'action est nécessaire maintenant pour empêcher les pertes de vie" humaines.

En mai, le chef de opérations humanitaires de l'ONU Tom Fletcher soulignait que "Souvent, nous sommes contraints de choisir quelles vies sauver".

RI

LES HOUTHIS SE DISENT OUVERTS AU DIALOGUE AVEC L'ARABIE SAOUDITE DANS UN CONTEXTE DE TENSIONS CROISSANTES

Le groupe houthi du Yémen a déclaré mardi qu'il restait ouvert au dialogue avec l'Arabie saoudite, mais qu'il poursuivrait ses attaques contre les navires et les cibles militaires liés à l'Arabie saoudite à moins que ses revendications ne soient satisfaites.

Dans un communiqué publié sur X, Mohammed Abdul-Salam, négociateur en chef et porte-parole du groupe, a indiqué qu'une délégation houthie entretenait des contacts et des réunions avec des parties régionales et internationales au sujet des derniers développements.

"Nous n'avons pas fermé la porte au dialogue et aux négociations", a indiqué M. Abdul-Salam, accusant l'Arabie saoudite de rejeter les pourparlers tout en se préparant à de nouvelles actions militaires au Yémen.

Il a affirmé que les récentes frappes contre des navires et des forces saoudiens étaient des représailles aux attaques contre des zones contrôlées par les Houthis, en particulier la frappe du 13 juillet contre l'aéroport de Sanaa qui avait empêché l'atterrissage d'un avion iranien transportant une délégation houthie.

Le porte-parole a également accusé l'Arabie saoudite d'intensifier la

pression économique sur les zones contrôlées par les Houthis, en restreignant les cargaisons destinées au port de Hodeidah sur la mer Rouge et en ciblant des banques et des entreprises. L'Arabie saoudite n'a pas fait de commentaire immédiat sur ces déclarations.

Ce communiqué intervient dans un contexte d'escalade marquée entre les Houthis et l'Arabie saoudite. Les Houthis ont récemment intensifié leurs attaques par missiles et drones contre des zones contrôlées par le gouvernement au Yémen, des cibles en Arabie saoudite et des navires commerciaux liés à ce pays.

Le Yémen est plongé dans un conflit depuis fin 2014, lorsque les Houthis ont pris le contrôle d'une grande partie du nord du Yémen, y compris la capitale Sanaa. Une coalition dirigée par l'Arabie saoudite est intervenue en 2015 pour soutenir le gouvernement yéménite reconnu internationalement.

Une trêve négociée par l'ONU est entrée en vigueur en avril 2022 et a expiré six mois plus tard sans prolongation officielle, mais un cessez-le-feu de facto fragile a largement tenu pendant des années avant l'escalade récente.

RI

RIVALITÉ MONDIALE AUTOUR DE L'IA

FACE À LA CHINE, META JOUE LA CARTE DE L'OUVERTURE

Concurrencé par la Chine qui s'impose avec des modèles d'intelligence artificielle gratuits et ouverts, Meta tente de reprendre la main. Mark Zuckerberg relance ses modèles accessibles à tous et défend une vision où le partage serait la meilleure protection contre les dangers de l'IA.

Par Yakout Abina

Meta, la maison mère de Facebook, Instagram et WhatsApp, tente de reprendre la main dans la course mondiale à l'intelligence artificielle. Concurrencé par la Chine, qui s'impose avec des modèles gratuits et ouverts comme DeepSeek ou Qwen, Mark Zuckerberg a annoncé lundi dernier le retour des modèles ouverts de Meta. Pour lui, partager librement cette technologie est la meilleure façon de limiter ses dangers. Dans un long texte, il critique ses rivaux américains (OpenAI et Anthropic) qui gardent leurs modèles fermés et payants, ainsi que les régulateurs américains et européens qui veulent imposer des règles strictes. Selon lui, verrouiller ces systèmes serait « le scénario le plus dangereux », car aucun modèle ne peut incarner les valeurs contradictoires de milliards d'humains.

Cette confrontation révèle deux approches opposées. D'un côté, les acteurs Américains misent sur des modèles fermés, accessibles via abonnement. ChatGPT illustre cette logique, gratuit en version limitée, mais facturé entre 20 et 200 \$ par mois pour ses déclinaisons avancées. L'argent prime, et l'accès universel reste conditionné au



paiement. À l'inverse les Chinois misent sur l'ouverture et la gratuité. DeepSeek propose un accès libre à son chat et des API à des tarifs dérisoires (0,14 \$ par million de tokens en entrée). Cette stratégie séduit à l'échelle mondiale, en donnant l'image d'une IA « au service des autres », davantage qu'un simple modèle économique. Meta, distancé dans la course aux modèles les plus performants, veut se repositionner en champion de l'ouverture. Après avoir abandonné Llama en 2025, Zuckerberg relance aujourd'hui Muse Glimmer, un modèle léger

dont les paramètres peuvent être téléchargés et modifiés par tous. Une version plus puissante, Muse Spark 1.2, doit suivre.

Mais cette stratégie ne se limite pas à la technologie. Le groupe consacre cette année jusqu'à 145 milliards de dollars à ses infrastructures d'IA et s'oppose à toute régulation qui pourrait freiner son rythme. Conscient des risques liés au détournement de l'IA, qu'il s'agisse de cyberattaques ou d'armes biologiques, le fondateur de Facebook propose que les entreprises du secteur offrent au gouver-

nement américain un accès anticipé à leurs modèles en cours d'entraînement, ainsi qu'une « armée d'ingénieurs compétents » pour protéger les infrastructures critiques. En contrepartie, il plaide pour qu'aucune règle ne retarde la sortie des modèles américains, « ne serait-ce que d'un mois », afin de ne pas céder de terrain face à la Chine.

Meta, dont l'empire repose sur la publicité visionnée par 3,6 milliards d'utilisateurs, cherche aussi à regagner la confiance du public alors que l'entreprise a déjà été condamnée deux fois pour les effets nocifs de ses réseaux sociaux sur les jeunes. Mercredi, Meta affronte à Oakland (Californie) un procès intenté par quatre États américains, qui l'accusent d'avoir rendu Instagram et Facebook volontairement addictifs pour les mineurs. Pour rassurer, Zuckerberg promet que le conseil d'administration validera les critères de sécurité avant la sortie de chaque modèle. Il affirme également que l'IA créera davantage d'emplois qu'elle n'en supprimera et annonce la création d'un fonds d'un milliard de dollars destiné aux communes accueillant ses centres de données, une manière de répondre à l'opposition croissante. La bataille entre les États-Unis et la Chine autour de l'IA dépasse la technologie. Elle révèle deux philosophies, une approche marchande et fermée, centrée sur le profit, et une approche ouverte et accessible, qui séduit par son apparente générosité. Meta tente de se repositionner en champion de l'ouverture, mais reste pris entre la méfiance des régulateurs, les critiques sur ses réseaux sociaux et la domination chinoise sur le terrain du libre accès. Derrière ces choix économiques et comportementaux se joue une bataille culturelle et géopolitique sur la manière dont l'IA doit être partagée avec le monde.

Y.A

APPLE

DISTINGUER LES VRAIES PHOTOS DES « FAUSSES »

Des références découvertes dans la bêta 5 d'iOS 27 révèlent l'existence d'« Apple Reference Image », un système de vérification capable d'authentifier qu'une photo a bien été capturée avec un iPhone. La fonction n'est pas encore activée. À l'heure où les images générées par intelligence artificielle deviennent de plus en plus difficiles à distinguer de vraies photographies, Apple travaillerait sur son propre système de vérification d'authenticité. Repérées dans une déclaration de confidentialité intégrée à la cinquième bêta d'iOS 27, publiée ce lundi 10 août 2026, plusieurs mentions évoquent un dispositif baptisé Apple Reference Image, encore inactif à ce stade, mais dont le fonctionnement se dessine déjà avec précision. Un mode dédié dans l'app Appareil photo

Selon le texte repéré par MacRumors, un mode « Référence » ferait son apparition dans l'application Appareil photo, à activer manuellement par l'utilisateur. Une fois sélectionné, ce mode intégrerait des données de provenance directement dans les métadonnées de chaque image capturée.

Pour vérifier qu'une photo a bien été prise avec ce mode actif, il suffirait d'appuyer sur un badge « Référence » apparaissant sur l'image. Cette action enverrait alors l'image brute, les signatures du capteur, la plage horaire de capture ainsi que les identifiants matériels uniques du capteur vers les serveurs Private Cloud Compute d'Apple, l'infrastructure cloud sécurisée de la marque. Ces serveurs analysent

ces informations pour déterminer si l'image provient bien du capteur photo revendiqué, lui attribuent un identifiant unique, puis renvoient une version authentifiée vers l'appareil de l'utilisateur.

Petite précision d'importance pour la confidentialité, chère au constructeur : lors de cette vérification, Apple ne recevrait jamais la photo brute elle-même, mais uniquement les données du capteur, un hachage cryptographique et le résultat de l'analyse. La marque se réserverait également le droit de refuser d'authentifier des images provenant d'un capteur potentiellement compromis, et pourrait même révoquer rétroactivement des authentications déjà accordées à un capteur donné.

Une réponse à la montée des contenus générés par IA

Les photos authentifiées pourraient être consultées sur iPhone, iPad ou Mac, le badge Reference restant cliquable sur chacune de ces plateformes. Le fait que l'authentification nécessite l'activation préalable d'un mode spécifique suggère que la fonction cible avant tout des usages professionnels, comme le photojournalisme ou la documentation visuelle nécessitant une preuve d'authenticité, des métiers qui intègrent l'iPhone dans leur chaîne de production. La déclaration de confidentialité mentionne d'ailleurs à la fois des « photos et vidéos », ainsi que des séquences non recadrées, ce qui laisse penser que le dispositif pourrait



également couvrir la vidéo.

Ce type de vérification matérielle répond à une problématique grandissante : distinguer une image réellement capturée par un appareil photo d'un contenu généré artificiellement, à mesure que les outils d'IA produisent des résultats toujours plus réalistes. Apple appose déjà des filigranes ou des métadonnées identifiantes sur les images issues de son propre outil de génération, Image Playground, pour éviter toute confusion.

Sur le principe, cette approche rejoint les standards C2PA Content Credentials déjà adoptés par plusieurs fabricants d'appareils photo comme Leica, Sony et Nikon, ainsi que par Google sur sa gamme Pixel 10. Reste à savoir si Apple choisira d'aligner son système sur ce standard ouvert, ou de développer sa propre norme propriétaire, une décision qui pourrait peser lourd dans la bataille naissante pour restaurer la confiance dans l'image numérique.

R.S.H.T

LE PARC PROTÉGÉ DE THENIET EL HAD ATTIRE LES ESTIVANTS

PLUS DE 40 000 PERSONNES Y ONT FAIT ESCALE DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Depuis les premiers mois de l'année jusqu'à la fin de juillet, le parc protégé de Theniet El Had, situé dans la wilaya de Tissemsilt, a comptabilisé 40 000 entrées, a déclaré mardi son conservateur, Abderezzak Lahmar.

Par Ali Boudefel

Ce dernier a précisé que cette affluence mêlait des voyageurs originaires de diverses contrées nationales et des hôtes de l'étranger, sur la période allant de janvier à fin juillet.

Il a poursuivi en signalant que les visiteurs de ce site touristique et boisé, surnommé localement forêt El Meddad et riche en rares peuplements de cèdre de l'Atlas, comptaient parmi eux des délégations venues de quinze pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie, notamment d'Afrique du Sud, d'Italie, de France, d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, du Japon et de Turquie.

D'après le responsable, le lieu attire les passionnés de nature et d'altitude, tout comme les marcheurs et les aventuriers, grâce à ses pré-



cieuses ressources naturelles et écologiques qui en font un haut lieu forestier de la zone. La saison chaude y voit surtout une affluence marquée, offrant aux quêtés de quiétude et de

fraîcheur un décor plaisant au sein des reliefs et des bois de cèdres.

Les montagnes constituent un attrait majeur de la réserve, en particulier le pic de Ras El Bararit, qui

s'élève à environ 1 786 mètres, et le sommet de Kef Siga, dépassant 1 714 mètres. Ces hauteurs livrent aux regards de vastes étendues boisées et montagneuses, ainsi qu'un climat plus doux en été, selon la même source.

M. Lahmar a aussi mentionné que cet espace protégé a profité, cette année, de multiples chantiers dans le cadre du programme d'investissement dédié au tourisme et à la forêt, afin de renforcer l'accueil du public.

Parmi ces travaux figurent la remise en état de la salle de conférences (200 places), l'aménagement d'un chemin forestier, la réfection de sources, le forage d'un puits, la construction de trois abreuvoirs pour la faune sauvage, et l'installation d'une fontaine à l'usage des promeneurs.

Il est à noter que le parc couvre approximativement 3 424 hectares. Il héberge un écosystème varié, avec une flore riche incluant le cèdre de l'Atlas, le pin d'Alep, le chêne vert et le chêne-liège, ainsi qu'une faune de plus de 100 espèces, parmi lesquelles des oiseaux, des reptiles, le lièvre, le sanglier, le chacal et le lynx.

A.B

FEUX DE FORÊTS GIGANTESQUES EN INDONÉSIE NUAGES TOXIQUES SUR LE PAYS ET FERMETURE DES ÉCOLES



Par Hamida Indja

Des dizaines d'établissements scolaires indonésiens sont restés portes closes hier pour la troisième journée consécutive, en raison des fumées générées par les incendies de forêt. Près de 48 000 pompiers et bénévoles sont déployés dans plusieurs provinces pour combattre les flammes.

Mardi, de nombreuses écoles du pays avaient déjà été fermées pour un deuxième jour d'affilée, tandis qu'environ 48 000 agents luttent contre les foyers touchant diverses régions de l'archipel.

Dans le Kalimantan occidental, sur l'île de Bornéo – partagée entre l'Indonésie, la Malaisie et Brunei – le maire de Pontianak a ordonné la fermeture des écoles à cause de la fumée provenant de sinistres extérieurs à la ville.

« Nous en ressentons les effets, surtout la nuit et au petit matin, quand la brume enveloppe déjà Pontianak », a déclaré l'édile Edi Rusdi Kamtono dans un communiqué.

Les enfants suivront donc leurs cours à domicile aussi longtemps que la qualité de l'air restera médiocre. Le maire n'a pas précisé le nombre exact d'écoles concernées. Dans l'est de l'île de Java, l'incendie qui ravage le parc national de Bromo

Tengger Semeru avait déjà consumé près de 900 hectares mardi matin. Ce site très touristique est interdit aux visiteurs depuis samedi. « Nous déployons tous nos efforts et tous les moyens disponibles pour éteindre le feu et arroser la zone », a affirmé Satriyo Nurseno, responsable local de la gestion des catastrophes, devant la presse. Pour maîtriser l'incendie, trois hélicoptères équipés pour larguer de l'eau et plusieurs camions-citernes viennent épauler près de 200 personnes, composées de pompiers, de gardes forestiers, de policiers et de militaires.

Selon l'Agence nationale de gestion des catastrophes, plus de 48 000 agents ont été déployés pour combattre les feux dans six provinces.

L'agence météorologique indonésienne prévoit quant à elle une saison sèche particulièrement éprouvante cette année, avec un risque élevé de sécheresse et d'incendies, notamment sous l'effet du phénomène El Niño.

Ce phénomène naturel, qui survient tous les deux à sept ans, réchauffe les eaux de surface dans le centre et l'est de l'océan Pacifique équatorial. Ce réchauffement entraîne, pendant plusieurs mois, des bouleversements majeurs dans les vents, la pression atmosphérique et les précipitations à travers le monde.

H.I

ANGLETERRE PRÈS DES TROIS QUARTS DU PAYS EN ÉTAT DE SÉCHERESSE

Près des trois quarts de l'Angleterre (71,3%) se trouvent désormais en état de sécheresse, a indiqué l'agence environnementale britannique dans un communiqué.

La situation s'est détériorée depuis le 29 juillet, lorsque la même agence avait indiqué que plus de la moitié de l'Angleterre, connue pour son climat humide, était en état de sécheresse.

D'autres régions sont désormais touchées, et l'ensemble de la zone affectée englobe désormais quelque 45 millions de personnes, selon l'agence, soit 80% de la population d'Angleterre.

Plus de 27 millions de personnes sont désormais soumises à des restrictions d'utilisation de l'eau.

L'Angleterre a connu son mois de juillet le plus sec jamais enregistré, avec des précipitations variant entre 1% de la moyenne attendue dans le sud-est et 26% dans le nord-ouest de l'Angleterre.

Certaines zones comme l'île de Wight, dans le sud, n'ont pas eu de pluie depuis 59 jours.

La sécheresse "s'aggrave très rapidement en raison à la fois d'une très faible pluviométrie et de températures plus élevées", selon l'agence, qui souligne que de fortes chaleurs, avec des températures atteignant les 35 degrés, sont à nouveau attendues en milieu de semaine dans certaines zones de l'Angleterre.

"Notre climat change et avec la sécheresse actuelle, cela fait désormais trois sécheresses au cours des cinq dernières années : en 2022, en 2025 et maintenant en 2026", note l'agence.

"Nous avons besoin de l'aide de tous pour réduire un peu la consommation d'eau afin de garantir que nos réserves actuelles durent le plus longtemps possible", a plaidé Tony Grayling, président du Groupe national sur la sécheresse.

"Chaque goutte économisée est une goutte de plus pour les agriculteurs, la faune et les rivières", a-t-il ajouté.

La secrétaire d'Etat chargée de l'eau, Emma Hardy, a affirmé que le gouvernement allait "renforcer" son soutien aux agriculteurs, sans donner de précision. Elle a évoqué "des mesures pour leur permettre de construire plus facilement des réservoirs d'irrigation".

La situation à laquelle sont confrontés les agriculteurs et les producteurs est "de plus en plus préoccupante", a prévenu Paul Tompkins, vice-président du National Farmers' Union (NFU), le principal syndicat agricole.

"De nombreux agriculteurs ont achevé les récoltes les plus précoces jamais enregistrées, avec de faibles rendements signalés pour certaines cultures clés", a-t-il détaillé. Les éleveurs et les producteurs laitiers ont "déjà commencé à utiliser les réserves de fourrage destinées à l'hiver, car l'herbe a cessé de pousser", a-t-il poursuivi.

La sécheresse et les températures élevées causent ou alimentent également des feux. Plus de 120 pompiers ont été déployés lundi pour maîtriser un incendie dans la New Forest, dans le sud de l'Angleterre.

R.Env

DANGERS « INVISIBLES » MAIS AVÉRÉS DU NET

L'ONU LANCE UNE NOUVELLE MISE EN GARDE

L'ONU tire la sonnette d'alarme. Plus de 80 % des 15-24 ans naviguent sur un Internet truffé de pièges : algorithmes conçus pour retenir l'attention, collecte de données et IA encore insuffisamment encadrée. Derrière les écrans, des dispositifs comme les « dark patterns » ou les « loot boxes » exposent les plus vulnérables à des risques pour leur sécurité et leur santé mentale, sur tous les continents.

Par Chaimaa Sadou

À l'approche de la Journée internationale de la jeunesse, célébrée chaque année le 12 août, les Nations unies ont lancé un avertissement solennel : la sécurité des enfants en ligne est en péril. Dans une note d'information publiée récemment, l'organisation dénonce les risques liés à la désinformation, aux biais algorithmiques et à l'utilisation malveillante de l'intelligence artificielle (IA), qui menacent une génération entièrement connectée.

Le constat est sans appel. Avec plus de 80 % des jeunes de 15 à 24 ans connectés, et une proportion près de deux fois supérieure dans les pays à faible revenu, l'exposition aux risques est massive. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), ces préjudices résultent notamment de choix de conception délibérés et de modèles économiques privilégiant la monétisation de l'attention et des données personnelles.

L'ONU dénonce les mécanismes insidieux qui enferment les jeunes dans une spirale de consommation compulsive. Parmi eux, les « dark patterns », ces interfaces trom-



peuses qui peuvent pousser à des achats involontaires, et les « loot boxes », dont le contenu est déterminé aléatoirement et qui peuvent présenter certains mécanismes proches de ceux des jeux d'argent. Ces pratiques exploitent la vulnérabilité des enfants, encore particulièrement sensibles aux récompenses immédiates. À cet âge, un enfant peut avoir du mal à mesurer la valeur réelle d'une monnaie virtuelle et les conséquences d'un achat. Aux États-Unis, la Federal Trade Commission a ainsi obtenu d'Epic Games un règlement de 245 millions de dollars destiné à rembourser des consommateurs après des accusations liées notamment à l'utilisation de « dark patterns » ayant conduit à des achats indésirables dans Fortnite.

L'intelligence artificielle ajoute de nouveaux risques à ce tableau. Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, a comparé les technologies émergentes à des médicaments non testés, appelant à un renforcement urgent de la surveillance et de la ré-

glementation. L'IA générative, capable de créer des deepfakes ou des contenus hyper-personnalisés, peut exposer les enfants à des images violentes, à de la désinformation ciblée ou à des prédateurs utilisant des outils numériques pour gagner leur confiance. Cette exposition a des conséquences tangibles. Les jeunes joueurs peuvent perdre la notion de la valeur réelle de l'argent à cause des monnaies virtuelles et être poussés à des dépenses excessives. Les algorithmes des réseaux sociaux, par leurs notifications incessantes et leurs systèmes de recommandation, peuvent favoriser des usages compulsifs qui fragilisent le sommeil, les relations et le bien-être psychologique. Le cyberharcèlement constitue également une menace. Selon l'UNESCO, environ un élève sur dix a été victime de cyberharcèlement, tandis que le harcèlement scolaire touche près d'un élève sur trois dans le monde. Ces violences peuvent avoir des conséquences durables sur la santé, la scolarité et la vie sociale des jeunes.

Face à ce constat, l'ONU ne prône pas une mise à l'écart des enfants du numérique, ce qui serait irréaliste et contre-productif. Volker Türk, Haut-Commissaire aux droits de l'homme, met en garde contre les interdictions générales et les approches fondées uniquement sur l'âge. Faciles à contourner, elles risquent de pousser les jeunes vers des espaces en ligne encore moins sécurisés. L'organisation appelle gouvernements et géants du numérique à partager cette responsabilité. Elle exige des plateformes qu'elles soient « sûres dès leur conception », en intégrant des garde-fous dans leur architecture. Le HCDH recommande notamment des évaluations de l'impact sur les droits de l'enfant, une transparence accrue dans le fonctionnement des algorithmes et la mise en place de mécanismes de recours efficaces. Des initiatives existent déjà : le Royaume-Uni a adopté son Online Safety Act, tandis que l'Union européenne impose, avec le Digital Services Act, des obligations de transparence et de modération aux grandes plateformes.

À l'ère de l'IA générative et des géants du numérique, la protection des enfants en ligne est devenue un enjeu fondamental. Comme le souligne l'ONU, les habitudes, l'identité et les relations des enfants se forment dans un environnement où information et manipulation se côtoient. L'appel est un signal d'alarme pour que l'espace numérique ne devienne pas une zone de non-droit. L'ONU exhorte à une mobilisation générale pour que le numérique ne soit plus un terrain de jeu sans règles. Entre régulation des algorithmes et éducation aux médias, le défi est immense mais indispensable. L'urgence est là : derrière chaque écran, des millions d'enfants voient leur avenir menacé. La communauté internationale doit agir sans délai, car c'est toute une génération, et avec elle la société de demain, qui se joue sur la Toile.

K.B

PROTECTION CIVILE LE COLONEL BOUALEM BOURELAF EN VISITE TRAVAIL À SAÏDA ET BOUSSAADA

Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, a effectué, mardi une visite de travail dans la wilaya de Saïda, pour s'enquérir de l'opérationnalité des équipes spécialisées et du système de lutte contre les incendies, indique un communiqué du ministère.

La visite s'inscrit "dans le cadre des efforts constants de l'Etat visant à renforcer le système de prévention et de protection et à consolider les capacités de réponse et d'intervention face aux différents risques", lit-on dans le communiqué.

Elle intervient aussi en application des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à assurer les plus hauts niveaux d'opérationnalité et d'efficacité à travers les wilayas", souligne la même source.

La visite s'inscrit également dans le cadre du "suivi permanent sur le terrain, du renforcement de la coordination et de l'intervention proactive, afin de consacrer l'efficacité du système de la Protection civile, d'assurer la rapidité et l'efficacité de réponse et de protéger les vies et les biens".

Le colonel Boualem Bourelaf, a effectué, également, une visite de travail dans la wilaya de Boussaâda, pour s'enquérir de l'opérationnalité des équipes spécialisées et du système de lutte contre les incendies, indique un communiqué du ministère.

La visite s'inscrit "dans le cadre des efforts constants de l'Etat visant à renforcer le système de prévention et de protection et à consolider les capacités de réponse et d'intervention face aux différents risques", lit-on dans le communiqué.

Elle intervient aussi en application des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à assurer les plus hauts niveaux d'opérationnalité et d'efficacité à travers les wilayas", souligne la même source.

La visite s'inscrit également dans le cadre du "suivi permanent sur le terrain, du renforcement de la coordination et de l'intervention proactive, afin de consacrer l'efficacité du système de la Protection civile, d'assurer la rapidité et l'efficacité de réponse et de protéger les vies et les biens".

R.A

SECOURISME 50 PARTICIPANTS À UNE SESSION DE FORMATION AUX PREMIERS SECOURS À TAMANRASSET

Pas moins de 50 participants, des deux sexes, prennent part à une session de formation aux premiers secours ouverte à Tamanrasset, à l'initiative du comité de wilaya du Croissant rouge algérien (CRA), sous le slogan "Un secouriste dans chaque foyer", a-t-on appris mardi des organisateurs.

Cette session, qu'abrite la bibliothèque principale de lecture publique "Ahmed Bradia", au chef-lieu de wilaya, vise à promouvoir la culture des premiers secours, notamment chez les jeunes et à leur permettre d'acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation d'urgence à domicile ou dans des lieux publics, en attendant l'arrivée des équipes d'intervention spécialisées, a précisé le président du comité de wilaya du CRA, Youcef Hamidou. Les participants bénéficient de séances théoriques et pratiques sur diverses situations d'urgence, afin de leur apprendre à réagir de manière correcte et rapide, a-t-il ajouté.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation ciblant plusieurs communes de la wilaya, a fait savoir le formateur, Mohamed M'Barek Benasbaghour, signalant que le nombre de personnes inscrites a, jusqu'à présent, dépassé les 120. Ces formations sont organisées tout au long de la saison estivale, dans le but de toucher le plus grand nombre de jeunes désireux de se former aux premiers secours, des connaissances susceptibles de contribuer à sauver des vies, a-t-on indiqué.

R.S

CRISE À LA FIFA

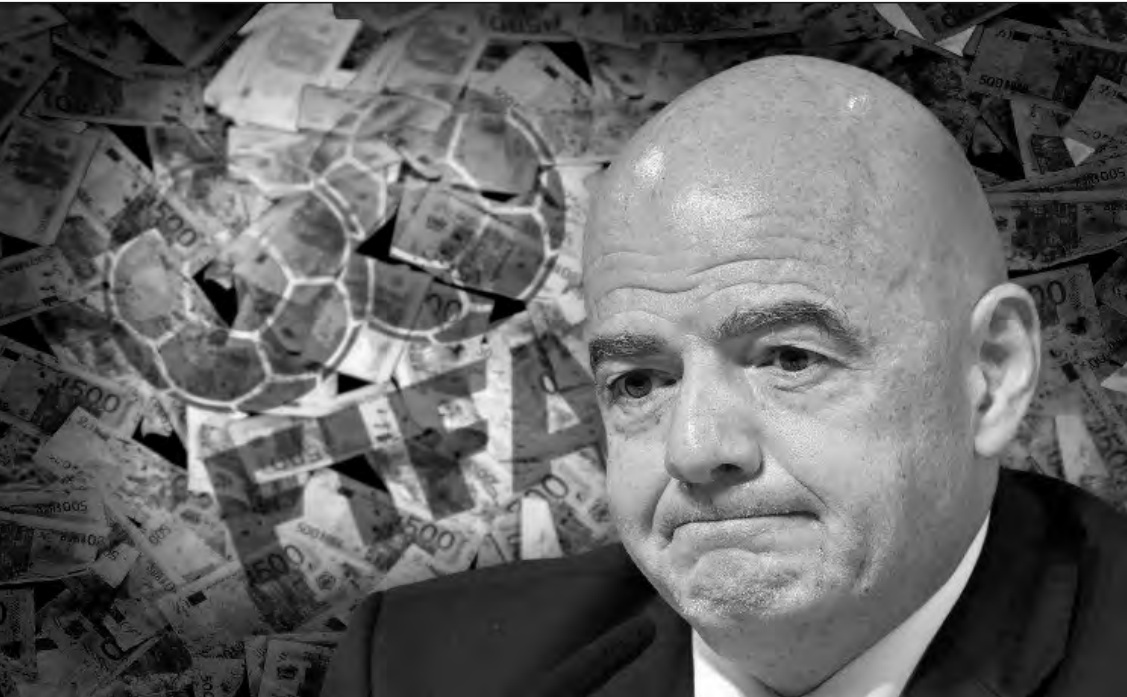
TROIS CONFÉDÉRATIONS RÉCLAMENT LE DÉPART D'INFANTINO

Le président de la FIFA Gianni Infantino, se retrouve aujourd'hui encerclé par une vague de contestation sans précédent qui menace de mettre un terme à son mandat à la tête de l'instance internationale. Alors que la Coupe du monde 2026 s'est achevée sur un bilan financier record, l'actualité sportive s'est brusquement détournée du terrain, des stratégies tactiques et des buts inscrits pour se concentrer sur une crise institutionnelle majeure.

Par Rihab Taleb

L'UEFA pour l'Europe, la CONCACAF pour l'Amérique du Nord, la Caraïbe et l'Amérique centrale, ainsi que l'AFC pour l'Asie ont publié une lettre ouverte commune adressée à l'ensemble de la communauté du ballon rond. Signée par les présidents Aleksander Ceferin, Víctor Montagliani et Salman Bin Ibrahim Al-Khalifa, cette déclaration dénonce une rupture de confiance fondamentale, accusant Infantino d'exercer un pouvoir autoritaire et d'avoir cherché à se placer au-dessus de l'institution.

Au cœur de la colère se trouve le projet confidentiel nommé FIFA Forward Enterprise. La direction de la FIFA a tenté de créer une filiale commerciale valorisée à 20 milliards de dollars pour y transférer les droits télévisuels et marketing des compétitions majeures, puis d'en vendre environ 20% à des fonds d'investissement privés. Parmi ceux qui étaient impliqués figurait la société Thrive Capital dirigée par Joshua Kushner, l'objectif étant d'injecter immédiatement plus de quatre milliards de dollars. Pour l'ensemble des acteurs du football mondial, privatiser une partie du patrimoine collectif du sport représente un abus de pouvoir inacceptable. Pour tenter d'étouffer la polémique et faire croire à une approbation générale, la FIFA a publié une communication à la suite d'une réunion organisée à Rabat, au Maroc, affirmant que les hauts responsables soutenaient le président. Mais les confédérations ont rapidement démasqué l'opération aucun membre élu du Conseil de la FIFA ni aucun président de fédération n'y avait été convié, la rencontre n'ayant rassemblé que des cadres salariés directement sous contrat avec la FIFA. Mais l'échec de cette transaction financière est loin d'être la seule faute reprochée au dirigeant suisse. D'autres actes d'une extrême gravité font réagir le monde du sport, à commencer par la dérive survenue lors de la conférence de presse officielle organisée à la veille du coup d'envoi du mondial. Devant les médias internationaux, Gianni Infantino a choisi de démarrer son intervention en montrant une chaise vide installée dans la salle, affirmant qu'elle était réservée au journaliste sportif français Christophe Gleizes,



actuellement détenu en Algérie. En réclamant publiquement des gestes politiques pour sa libération, le chef de la FIFA s'est directement immiscé dans le fonctionnement de la justice d'un état souverain, violant le principe de neutralité absolue que sa fonction impose. Ce comportement choque d'autant plus la communauté sportive qu'il contredit totalement l'attitude chaleureuse, les promesses de neutralité et les sourires qu'il affichait lors de sa visite officielle en Algérie quelques mois plus tôt, démontrant un double visage intolérable pour un dirigeant d'une institution internationale. A ce manque de diplomatie s'ajoute une démission morale totale face aux événements qui ont entaché la Coupe d'Afrique des Nations organisée au Maroc. Durant la compétition continentale, la gestion globale et les décisions d'arbitrage ont créé de multiples tensions. Le point de rupture a été atteint deux mois après la fin du tournoi, lorsque la Confédération Africaine de Football a pris la décision d'annuler le titre de champion d'Afrique légitimement remporté sur le terrain par le Sénégal pour attribuer la victoire sur tapis vert au pays hôte marocain,

sous prétexte que les joueurs sénégalais avaient brièvement interrompu la rencontre en quittant la pelouse. Devant cette annulation d'un résultat sportif et ce déni des règles du jeu, actuellement contesté par la fédération sénégalaise devant le Tribunal Arbitral du Sport, le président de la FIFA avait l'obligation d'intervenir, de faire respecter la vérité du terrain et de rappeler la CAF à l'ordre. En choisissant de fermer les yeux et de garder le silence, Infantino s'est rendu complice d'une injustice flagrante pour préserver ses alliances politiques sur le continent africain. Le déroulement du mondial 2026 lui-même a été marqué par de multiples dérives qui ont achevé de détruire la crédibilité de la présidence de la FIFA. Les supporters ont protesté contre la hausse exagérée du prix des billets d'entrée aux stades, des arbitres internationaux ont été sanctionnés arbitrairement pour avoir refusé d'obéir à des consignes, un prix de la paix de la FIFA très controversé a été remis au président américain Donald Trump pendant le tournoi, et la commission de discipline est intervenue directement en plein tournoi pour annuler un carton rouge

reçu par le joueur américain Folarin Balogun sous la pression des organisateurs locaux. En parallèle, des conseillers de premier plan comme Carlos Cordeiro ont présenté leur démission, tandis que des figures comme Arsène Wenger ou l'ancien international Luis Figo ont publiquement réclamé son départ. L'accumulation de toutes ces affaires a provoqué un rejet généralisé. Des fédérations nationales majeures comme celles de la Norvège, de l'Angleterre, de la Finlande, de la Suède, du Danemark, du Pays de Galles, de la Grèce ou de la Serbie ont officiellement retiré leur soutien à Gianni Infantino ou réclamé sa démission immédiate. L'alliance inédite entre l'UEFA, la CONCACAF et l'AFC démontre que le mécontentement n'est plus un fait isolé mais une contestation globale. À l'approche de la prochaine élection présidentielle de l'instance internationale, Gianni Infantino apparaît complètement isolé, fragilisé par ses propres choix, face à un monde du football qui refuse désormais de laisser la gestion des compétitions entre les mains d'un seul homme.

R.T

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS/ TRANSFERTS

OUSSAMA DARFALOU REJOINT L'US BISKRA

L'US Biskra, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé hier mardi le recrutement de l'attaquant Oussama Darfalou, dans le cadre du renforcement de son effectif en prévision de la nouvelle saison sportive 2026-2027, ainsi que celui de trois autres joueurs, en l'occurrence Yassine Saïndou, de nationalité comorienne, Mohamed Amine Berka et Ibrahim Khalil Bekakchi. Agé de 32 ans, Oussama Darfalou figure parmi les joueurs algériens ayant connu plusieurs expériences professionnelles à l'étranger. Evoluant au poste d'attaquant, il a porté les couleurs de plusieurs clubs algériens et européens. Darfalou a débuté sa carrière à l'Amel Bousaâda, avant de poursuivre sa formation dans les catégories jeunes de l'ES Sétif et de l'USM Alger. Il a ensuite effectué ses premiers pas chez les seniors sous les couleurs du RC Arbaâ, avant de revenir à l'USM Alger, où il s'est particulièrement illustré, notamment lors de la saison 2017-2018, en terminant parmi

les meilleurs buteurs de la Ligue professionnelle 1 avec 13 réalisations. L'attaquant algérien a également connu une expérience professionnelle de plusieurs saisons aux Pays-Bas, où il a défendu les couleurs du Vitesse Arnhem, du VVV-Venlo, du PEC Zwolle entre autres, avant de revenir au championnat algérien en rejoignant le CR Belouizdad à l'été 2023. Darfalou avait résilié son contrat avec le CR Belouizdad à l'amiable en août 2024,

après avoir disputé 17 rencontres et inscrit quatre buts, tout en délivrant deux passes décisives toutes compétitions confondues. Il avait ensuite effectué un bref passage dans le championnat chinois sous les couleurs du Shanxi Union, avant de revenir en Algérie en rejoignant l'Olympique Akbou en février 2026. Par ailleurs, le nouveau promu en Ligue 1 Mobilis poursuit sa préparation en prévision de la nouvelle saison. L'équipe se trouve depuis

trois jours dans la ville tunisienne d'Aïn Draham, où elle effectue un stage bloqué sous la conduite de l'entraîneur Nadir Leknaoui. Pour rappel, l'US Biskra entamera la nouvelle saison à domicile, en accueillant la JS Saoura, vice-championne de la saison dernière, lors de la première journée du championnat de Ligue 1, prévue entre les 27 et 29 août 2026.

RS

ALEXIS GUENDOUZ QUITTE LE MC ALGER ET REJOINT LA JSK

Le gardien international algérien du MC Alger, Alexis Guendouz, s'est engagé officiellement avec la JS Kabylie en prévision de la saison 2026-2027, ont annoncé lundi les deux clubs de Ligue 1 Mobilis de football.

"La direction du club du MC Alger annonce avoir trouvé un accord avec son homologue de la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK) pour le transfert du gardien de but Alexis Guendouz.", a indiqué le communiqué du "Doyen". A cette occasion, la direction du

"Doyen" a exprimé ses sincères remerciements et sa profonde gratitude à Guendouz pour tout ce qu'il a apporté à l'équipe, ainsi que pour son comportement exemplaire tout au long de la période où il a porté les couleurs du Mouloudia.

Du côté de la JSK, l'arrivée de Guendouz répond à une urgence technique suite au départ d'Idir Hadid vers l'USM Alger et à la volonté du staff technique d'installer une forte concurrence au poste de dernier rempart. Finaliste du Championnat d'Afrique

des nations (CHAN 2022) avec l'équipe nationale locale, Alexis Guendouz intègre immédiatement le groupe des Canaris pour entamer la phase de préparation de la saison 2026-2027.

Lors du précédent exercice, la formation de la ville des genêts a terminé à la 5e position. Elle débutera la saison 2026-2027 en accueillant le MB Rouissat pour le compte de la première journée de la Ligue 1 Mobilis, prévue les 27, 28, 29.

RS

ASTRONOMIE

UNE ÉCLIPSE SOLAIRE PARTIELLE VISIBLE CE MERCREDI EN ALGÉRIE

Une éclipse solaire partielle sera visible, mercredi, dans la quasi-totalité du territoire national, un phénomène astronomique exceptionnel à observer toutefois avec précaution : ne jamais regarder directement le soleil sans protection adaptée au risque d'endommager gravement les yeux.

A cette occasion, l'association Sirius d'astronomie a indiqué, dans un communiqué, qu'elle organisera, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et en coopération avec les associations d'astronomie algériennes, "une observation nationale dans la ville de Ténès, dans le cadre du programme des camps d'été, où le taux d'occultation du disque solaire atteindra près de 97%, contre 96% à Alger, avant de diminuer progressivement en allant vers l'Est et le Sud du pays".



Dans le cadre de la vulgarisation de la culture astronomique, l'association a lancé, en coopération avec le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST Constantine), "un site électronique dédié à cette éclipse comprenant des explications scientifiques, les horaires de l'éclipse dans les différentes wilayas du pays, ainsi qu'une carte interactive permettant de

connaître le taux d'occultation, les phases de l'éclipse et les lieux d'observation avec plusieurs associations astronomiques à travers les différentes wilayas". L'association a, par ailleurs, consacré un numéro spécial de la revue scientifique "Echihab El-Ilmi" aux aspects scientifiques et historiques de l'éclipse, ainsi qu'aux méthodes d'observation sûrs, accessible via le lien : <http://mediation.cerist.dz/e2026.html> L'éclipse solaire se produit lorsque la lune passe entre le soleil et la terre occultant totalement ou partiellement la lumière solaire. L'éclipse du 12 août 2026 sera totale sur une bande traversant le Groenland, l'Islande, le nord de l'Espagne et le Portugal, tandis qu'elle sera partielle en Algérie avec un taux d'occultation variable selon les régions. Afin de protéger les yeux et d'éviter des lésions oculaires irréversibles, il est strictement interdit d'observer directement le soleil sans protection adaptée et il est recommandé l'utilisation exclusive des lunettes spéciales d'observation des éclipses, conformes à la norme internationale ISO 12312-2.

R.S.H.T

RETOUR DES DINOSAURES

OUVERTURE AU PUBLIC DE LA 3^e ÉDITION DE L'EXPOSITION SUR LES DINOSAURES

L'Etablissement public de wilaya chargé de la gestion et de la promotion de l'Oued El Harrach aménagé (ECOLOH) a ouvert au public la 3e édition de l'exposition sur les dinosaures "Algerrasic Land", au Parc de la rive ouest de l'embouchure de l'Oued El Harrach, indique, mardi, un communiqué des services de la wilaya d'Alger.

"Ouverte lundi à l'initiative de l'Etablissement +ECOLOH+, l'exposition a vu une affluence exceptionnelle de familles et d'enfants, venus découvrir

ses différents espaces et parcours, qui proposent aux visiteurs une immersion dans l'univers des dinosaures et leur permettent de découvrir leurs différentes espèces et caractéristiques, à travers de grandes figurines de dinosaures, accompagnées de panneaux explicatifs, ainsi qu'un espace retraçant l'histoire de ces créatures et leur évolution au fil des âges", souligne le communiqué. Cette 3e édition propose "un programme diversifié alliant apprentissage et divertissement, à travers l'organisation d'ac-

tivités éducatives et ludiques destinées aux enfants, outre l'aménagement d'espaces de détente dans le parc".

L'organisation de cette exposition intervient dans le cadre de "l'animation de la ville d'Alger durant la saison estivale, avec pour objectif de proposer des activités familiales, alliant loisirs et acquisition de connaissances, notamment durant l'été".

R.C

MAWLID ENNABAQUI

DJAMAÂ EL-DJAZAÏR ORGANISE DEUX ATELIERS ÉDUCATIFS AU PROFIT DES ENFANTS

Djamaâ El-Djazaïr a annoncé l'organisation de deux ateliers éducatifs au profit des enfants, dans le cadre des préparatifs en cours en prévision de la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif, indique mardi un communiqué du rectorat du Djamaâ. Les inscriptions relatives aux deux ateliers intitulés "Moi et mes camarades, nous aimons le prophète" et "Tableaux artistiques portant les noms du prophète", "débuteront en ligne, mardi 27 Safar

1448 de l'Hégire, correspondant au 11 août 2026 et se poursuivront jusqu'au 4 Rabie el Aouel 1448 de l'Hégire, correspondant au 17 août 2026", précise le communiqué.

"Les détails et les conditions de participation sont accessibles via le code QR, ou bien le lien suivant: <https://eldjamaa.dz/?p=40843> ", conclut le communiqué.

R.S

INITIATIVE AGRICOLE

CRÉATION À MOSTAGANEM DE LA PREMIÈRE COOPÉRATIVE DES CÉRÉALES ET DES LÉGUMES SECS

La première coopérative des céréales et des légumes secs a été créée dans la wilaya de Mostaganem, a indiqué, mardi, un communiqué de la cellule d'information et de communication des services du wali. L'annonce de la création de cette nouvelle structure agricole intervient à l'issue d'une réunion tenue lundi par le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, avec les responsables de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), ainsi que ceux des coopératives des céréales et des légumes secs de Relizane et d'Oued R'hiou.

Cette décision vient couronner deux années d'efforts et de démarches visant à lever les obstacles auxquels étaient confrontés les producteurs de céréales de la wilaya, notamment en matière d'accès aux services des coopératives et de prise en charge des grandes cultures.

Auparavant, les producteurs de céréales de Mostaganem étaient rattachés aux coopératives des céréales et légumes secs de Relizane et d'Oued R'hiou, par l'intermédiaire de leurs annexes situées à Mesra, pour la partie Ouest de la wilaya, et à Sidi Ali, pour la partie Est, précise le communiqué.

Le wali a indiqué que l'activité de cette nouvelle coopérative a d'ores et déjà commencé, dans l'attente de l'achèvement de l'aménagement de son siège administratif et du début de son fonctionne-

ment, «à compter du 1er janvier prochain », dans ses nouveaux locaux. Selon la même source, la nouvelle coopérative a été implantée au niveau du siège de l'Unité de la Coopérative agricole de Mostaganem, afin de bénéficier des infrastructures et des moyens mis à disposition par la wilaya, notamment les deux unités dédiées à l'importation et à la gestion des stocks de céréales.

Cette initiative constituera une réelle valeur ajoutée pour le secteur agricole local, en rapprochant les services des agriculteurs, en facilitant la prise en charge des récoltes, en contribuant à l'organisation du marché et à l'amélioration des conditions d'exercice de l'activité agricole, ainsi qu'en accompagnant les professionnels de la filière céréalière, ajoute le communiqué.

Par ailleurs, dans le but d'organiser les marchés et de garantir la stabilité de l'approvisionnement en produits agricoles de première nécessité, le wali a également fait état d'autres démarches visant à créer des coopératives similaires pour d'autres filières agricoles, notamment celles des fruits et légumes. Ces structures devront permettre de mettre en place des mécanismes efficaces de distribution et de commercialisation des produits agricoles, conclut la même source.

R.C

ECHANGES CULTURELS

L'ONCI PARTICIPE À PLUSIEURS MANIFESTATIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES EN TUNISIE

L'Office national pour la culture et l'information (ONCI) participe, du 11 au 17 août courant, à plusieurs manifestations culturelles et artistiques en Tunisie, et ce, dans le cadre du renforcement des échanges culturels entre les deux pays frères, indique mardi un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

?Le Ballet de l'ONCI "se rend en Tunisie pour représenter la culture algérienne lors de plusieurs événements et festivals culturels et artistiques majeurs, avec en tête la 60e édition du Festival international de Carthage, à travers une participation artistique et culturelle qui reflète la richesse du patrimoine algérien et la diversité de ses créations", précise le communiqué.

Ces artistes "offriront au public tunisien une image vivante de l'Algérie à travers les costumes traditionnels, la musique et les danses patrimoniales, célébrant ainsi le patrimoine culturel matériel et immatériel et consacrant le rapprochement culturel entre les deux pays frères", ajoute la même source.

R.C

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

KARIM KHAN DESTITUÉ POUR AVOIR OSÉ DEMANDER DES COMPTES À ISRAËL

(1/2)

Le mandat d'arrêt de la CPI contre Netanyahu a été, jusqu'à présent, la seule tentative sérieuse de la communauté internationale pour traduire le régime israélien en justice pour le génocide à Gaza.

Par David Hears
In legrandsoir.info

Parmi l'avalanche de réactions qui ont suivi la destitution, si prévisible, du procureur général Karim Khan par la Cour pénale internationale (CPI) vendredi dernier, il y a eu une publication révélatrice. Elle a été faite par Danny Danon, ambassadeur d'Israël auprès de l'ONU, qui a adressé un avertissement au maire de New York, Zohran Mamdani. Mamdani venait de qualifier le Premier ministre du régime israélien, Benjamin Netanyahu, de criminel de guerre qui devrait être arrêté la prochaine fois qu'il foulerait le sol américain, bien que Mamdani ait admis qu'il n'avait pas compétence pour le faire.

Danon a répété l'affirmation — qui semble désormais confirmée comme un fait — selon laquelle Khan a utilisé les mandats d'arrêt contre Netanyahu et son ancien ministre de la Défense pour couvrir ses présumées fautes sexuelles.

Comme l'a clairement montré l'enquête de Middle East Eye (MEE), Khan a présenté les mandats d'arrêt, méticuleusement préparés, six semaines avant même d'avoir connaissance des accusations. Mais la vérité et les garanties procédurales ont été sans importance dans la campagne de 18 mois visant à destituer Khan. La pression a inclus une campagne médiatique dans le Wall Street Journal, Associated Press, The Guardian et, plus récemment, CNN ; des avertissements privés de David Cameron, alors ministre des Affaires étrangères, qui lui a dit que le Royaume-Uni retirerait son financement à la CPI et se retirerait du Statut de Rome si les mandats d'arrêt étaient émis ; des sénateurs républicains qui lui ont dit : « Si tu t'en prends à Israël, nous nous en prendrons à toi », et le fait que la présidente de l'Assemblée des États Parties (AEP), la Finlandaise Paivi Kaukoranta, l'ait publiquement désigné comme suspect avant même qu'il ait eu l'occasion de se défendre.

Danon a menacé Mamdani du même sort que Khan. « @NYCMayor Zohran Mamdani, prends note : utiliser Israël comme arme politique ne te dispensera pas de rendre des comptes », a publié Danon.

Un nouveau précédent

Par le passé, Israël préférait agir en coulisses. Lorsqu'il a tenté de faire pression sur la prédécesseure de Khan, la procureure générale Fatou Bensouda, il l'a fait avec discrétion. L'ancienne procureure a décrit dans une interview avec Al Jazeera une réunion avec l'ancien chef du Mossad, Yossi Cohen, dans un hôtel de New York lors d'une session de l'Assemblée générale de l'ONU. Interrogée pour savoir si Cohen lui avait dit qu'Israël pourrait « s'occuper » d'elle et l'avait avertie que poursuivre pourrait compromettre la sécurité de sa famille, Bensouda a répondu : « Oui. C'est bien ce qui s'est passé. »

Mais cette campagne pour écarter



Khan a établi un nouveau précédent. Israël en a revendiqué la paternité dès le début et n'a fait aucune tentative pour cacher, ni à Khan lui-même ni au monde extérieur, qu'il était derrière ces accusations.

Il a envoyé une équipe du Mossad à La Haye, où vit Khan, pour l'intimider. Il a fait passer des messages à Khan par l'intermédiaire d'un avocat britannique, bien que ce dernier ait affirmé à MEE qu'il « ne parlait qu'à titre personnel ». Finalement, Netanyahu lui-même a « révélé » que quatre autres femmes étaient sur le point de témoigner contre Khan. Cela s'est produit quelques heures avant que The Guardian n'affirme qu'une deuxième femme était sur le point de se manifester.

Bien sûr, il ne s'est rien passé.

Khan est resté ferme sur sa position et dans sa conviction que la CPI, parmi tous les tribunaux, respecterait les garanties procédurales. Cette dernière confiance a peut-être été très mal placée. Les accusations contre Khan ont été enquêtées pendant plus d'un an par le Bureau des services de contrôle interne (OIOS). Ce bureau a formulé 137 conclusions, dont aucune ne constituait une inconduite, et encore moins une inconduite sexuelle.

Les preuves recueillies par l'OIOS ont ensuite été méticuleusement examinées par un tribunal composé de trois juges internationaux de haut rang nommés par l'Assemblée des États Parties (ASP).

Ce tribunal judiciaire a décidé que les conclusions de l'OIOS « ne démontrent pas d'inconduite ni de manquement au devoir » de la part de Khan. Les mêmes critères de preuve que ceux utilisés par la CPI elle-même ont été appliqués. Ensuite, l'ASP elle-même a lancé une campagne pour saboter le rapport élaboré par les juges qu'elle avait elle-même nommés.

Un tribunal irrégulier

Permettez-moi d'insister sur ce dernier point. Nous parlons d'un tribunal. Dans celui-ci, les juges sont nommés pour leur capacité à examiner et évaluer les preuves. Et nous avons ici

le Bureau politique, formé d'anciens diplomates nommés par les États membres, décidant d'invalider l'avis juridique de ses juges les plus haut gradés et de rejurer les accusations par ses propres moyens dans un tribunal irrégulier.

Imaginez quelle aurait été la réaction des gouvernements occidentaux si le président russe, Vladimir Poutine — contre lequel Khan a également émis un mandat d'arrêt — avait fait la même chose que Netanyahu pour faire pression sur les États membres de la CPI.

Mais c'était encore pire que cela

Pour destituer Khan, le Bureau de l'Assemblée des États Parties, l'organe directeur de la Cour, a dû refuser à Khan et à ses avocats le droit à un procès équitable ou, en fait, à tout type de procès. Entre autres choses, les membres du Bureau ont commenté en privé avec le dénonciateur et entre eux que Khan était fini ; ils ont modifié le motif de sa destitution sans le consulter ; et ils ont changé les règles de vote.

Margareta Kassangana, diplomate polonaise et vice-présidente de l'ASP, a rencontré en privé la dénonciatrice de Khan pour discuter de l'affaire avant que le Bureau ne transmette l'affaire à l'OIOS de l'ONU fin 2024.

On a entendu un autre membre du Bureau, l'ambassadrice d'Ouganda Mirjam Blaak, dire à un collègue qu'elle croyait que Khan « ne reviendrait peut-être pas », tout en faisant référence à la dénonciatrice en des termes personnels.

Dans mon interview avec lui, Khan a affirmé que le Bureau inventait les choses au fur et à mesure. « C'est un processus créé sur mesure pour Khan... spécifique pour moi ».

Lors de son vote pour suspendre Khan, le Bureau a estimé qu'il avait commis une « faute grave ». La décision, à laquelle MEE a eu accès, accusait Khan d'avoir entretenu une relation sexuelle avec la dénonciatrice, ce qui était inapproprié en raison du déséquilibre de pouvoir entre eux.

Cette accusation n'avait jamais été portée contre Khan. Il avait d'abord

été accusé d'avoir touché la dénonciatrice, puis de viol, mais jamais d'avoir entretenu une relation sexuelle consentie. Le récit de la dénonciatrice portait sur une conduite non consentie. Le bureau l'a licencié sur la base d'une accusation qui ne lui avait jamais été imputée.

Afin de garantir que le « lynchage public » de son procureur général se déroule comme prévu, le bureau a modifié le processus de vote, passant d'un vote en deux phases à un vote unique, de manière à priver l'ASP de la possibilité de formuler sa propre évaluation de la prétendue inconduite.

TROIS CAMPS

La campagne pour destituer Khan a divisé les observateurs en trois camps : ceux qui croyaient en son innocence et que tout le processus avait été orchestré par Israël ; ceux qui croyaient qu'il était coupable et qu'il utilisait les mandats d'arrêt comme couverture ; et un groupe intermédiaire qui considérait que Khan n'était pas un « procureur crédible », bien que sa conduite principale en tant que procureur le fût. Sa destitution permettrait que les mandats d'arrêt qu'il avait initiés aillent de l'avant.

C'était l'avis de Kenneth Roth, ancien directeur de Human Rights Watch. Roth a déclaré sur CNN que, puisque les mandats d'arrêt étaient le fruit du travail d'une équipe de procureurs et avaient été approuvés par trois juges de la chambre d'instruction, ils devaient aller de l'avant.

Après la destitution de Khan, le Parquet de la CPI a affirmé que son travail continuerait sans interruption. La CPI a plus d'une douzaine d'enquêtes en cours en Ukraine, au Darfour, en Libye et en Afghanistan. Cependant, comme l'a rapporté MEE, le Parquet a tenté en avril d'émettre un mandat d'arrêt contre le ministre israélien des Finances, Bezalel Smotrich, et se préparait à en émettre un autre contre le ministre de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir.

Ces demandes étaient prêtes avant que Khan ne prenne un congé en mai 2025 et depuis, il n'y a pas eu de nouvelles.

D.H (À SUIVRE...)



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

QUAND LE LION CHOISIT DE MARCHER SANS RUGIR

Il y a bien longtemps, avant que le lion ne soit couronné roi de la savane, on le craignait plus que pour sa force, pour son rugissement. Lorsqu'il lançait sa voix, les arbres tremblaient, les rivières tremblaient, et même le vent semblait s'arrêter. Toutes les créatures s'inclinaient devant lui, car son rugissement était porteur d'autorité. Mais avec le temps, le lion devint fier de ce don. Il rugissait pour réveiller le soleil, pour disperser les antilopes, même quand ce n'était pas nécessaire. Certains animaux commencèrent à murmurer : « Rugit-il parce qu'il est fort, ou est-il fort seulement parce qu'il rugit ? » Un jour, une sécheresse s'abattit sur le pays. La nourriture se fit rare, les points d'eau rétrécirent, et le lion rugit plus fort que jamais pour maintenir les autres dans le droit chemin. Pourtant, son bruit ne fit que semer la peur, pas l'unité. Les troupeaux se dispersèrent au loin, les plus petits animaux se cachèrent, et même ses plus proches alliés gardèrent leurs distances.



Un soir, alors que le lion était assis près d'un lit de rivière fissuré, trop fatigué pour rugir, un petit oiseau se percha à côté de lui. « Puissant », dit doucement l'oiseau, « tu as si souvent utilisé ta voix que personne ne se souvient de ton silence. Essaie de marcher

sans elle. » Le lion fronça les sourcils mais resta silencieux. Le lendemain matin, il parcourait la savane sans rugir. Les antilopes ne se dispersèrent pas, elles inclinèrent la tête. Les éléphants ne reculèrent pas, ils lui offrirent de l'eau avec leur

trompe. Même les plus petites créatures s'avancèrent, ne tremblant plus. Le lion comprit que sa véritable force ne résidait pas dans le bruit qu'il faisait, mais dans le respect qu'il gagnait en se comportant avec dignité. À partir de ce jour, il ne rugit que lorsque cela était nécessaire : une fois pour marquer sa présence, une fois pour protéger les faibles, et une fois pour honorer l'aube.

On dit donc que le rugissement du lion résonne rarement, mais que lorsqu'il résonne, la terre entière l'écoute.

Moralité du conte :

1. La puissance ne se prouve pas par le bruit, mais par la retenue.
2. Le respect est plus grand que la peur.
3. La vraie force est silencieuse jusqu'à ce qu'elle doive parler.

Publié par choupibandita893 sur Facebook, dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 14 septembre 2025

LA LEÇON D'HONNÊTÉTÉ



Sami était un garçon plein d'énergie et de malice. Il aimait jouer avec ses amis, inventer des histoires et, parfois, modifier un peu la vérité pour s'en sortir. Pour lui, mentir n'était qu'un jeu, une façon d'éviter les ennuis. Un jour, alors qu'il jouait au ballon près du marché, il envoya accidentellement la balle contre l'étal de fruits d'un commerçant. Les oranges roulèrent sur le sol, et quelques paniers se renversèrent. Le commerçant furieux se tourna vers lui. — Qui a fait ça ? Pris de panique, Sami pointa du doigt un autre garçon du quartier, Moussa. — C'est lui, monsieur ! Moussa, surpris, voulut se défendre, mais le commerçant n'écouta pas. — Tu vas payer pour ça ! Moussa fut grondé et obligé de nettoyer l'étal. Pendant ce temps, Sami s'éclipssa, soulagé d'avoir échappé aux conséquences. Mais ce soulagement ne dura pas longtemps. Le lendemain, il vit Moussa assis seul, le regard triste. Personne ne voulait jouer avec lui, pensant qu'il était un voleur. Sami sentit un poids grandir dans sa poitrine. Il avait évité une punition, mais à quel prix ? Ce soir-là, il parla à sa mère. — Que se passe-t-il, Sami ? demanda-t-elle

en voyant son air préoccupé. Il baissa les yeux. — J'ai menti... et maintenant, quelqu'un d'innocent souffre à cause de moi. Sa mère posa une main douce sur son épaule. — Le mensonge protège peut-être sur le moment, mais il blesse toujours quelqu'un au final. Le lendemain, avec le cœur battant, Sami alla voir le commerçant et Moussa. — C'est moi qui ai cassé les paniers... Pas lui. Le commerçant, surpris, le regarda un instant, puis hocha la tête. — Je préfère un garçon qui avoue ses erreurs qu'un menteur. Moussa, lui, sourit simplement. — Merci, Sami. Ce jour-là, il comprit que l'honnêteté demandait du courage, mais qu'elle valait toujours mieux qu'un mensonge. La leçon à tirer : Le mensonge peut sembler être une solution facile, mais ses conséquences sont toujours plus lourdes à porter que la vérité.

Publié par choupibandita893 sur Facebook, dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 17 septembre 2025

LE COBRA ET LA VIPÈRE

Il était une fois, dans une vaste savane africaine, deux serpents connus et redoutés de tous : le Cobra, majestueux, fier et sûr de sa puissance, et la Vipère, discrète, rusée mais tout aussi redoutable.

Un jour, une querelle éclata entre eux. — « Tout le monde me craint à cause de mon venin et de ma taille. Je suis le roi des serpents ! » déclara le Cobra en gonflant sa collette.

— « Ne sois pas si arrogant, Cobra, » répondit calmement la Vipère. « La force n'est pas toujours dans la taille ou dans le spectacle. Mon venin, silencieux et discret, peut être tout aussi dangereux que ton souffle menaçant. »

Le débat fit grand bruit dans la savane. Les animaux, intrigués, décidèrent d'organiser une épreuve pour départager les deux serpents. Le singe fut choisi comme arbitre, car il était jugé impartial et observateur.

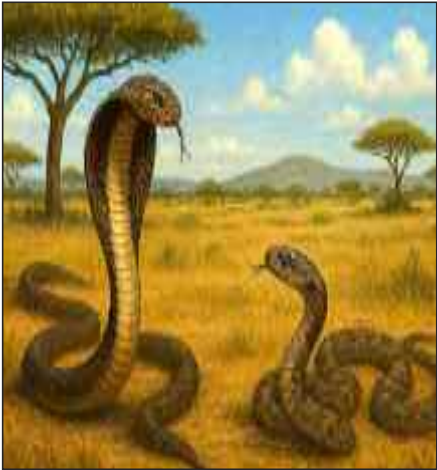
L'épreuve était simple : chacun devait attraper une proie difficile sans recourir à la force brute, mais en usant d'intelligence et de stratégie. La proie choisie était un rusé rat des champs, rapide et méfiant.

Le Cobra s'élança le premier. Il se dressa, souffla bruyamment et impressionna le rat par sa taille. Mais le rat, effrayé, courut dans un trou si étroit que le Cobra, trop grand, ne pouvait y entrer.

Puis vint le tour de la Vipère. Elle ne fit aucun bruit. Elle s'approcha lentement, se fondit dans l'herbe, invisible comme une ombre. Au moment où le rat sortit de son trou pour chercher des graines, foudroyante, la Vipère le saisit d'un coup sec.

La savane resta silencieuse. Tous avaient compris la leçon. Le Cobra comprit ce jour-là que la peur et l'orgueil n'étaient pas toujours des armes efficaces. La Vipère lui enseigna que la discrétion, la patience et la stratégie sont parfois plus puissantes que la force et l'arrogance.

Depuis ce jour, les deux serpents cessèrent de se vanter et chacun fut respecté pour sa manière unique de survivre. Auteur : Emmanuel M. AHOLUKPE



Publié par choupibandita893 sur Facebook, dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 7 septembre 2025



Horaires des prières				
Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
04:17	13:03	16:51	20:00	21:36

VIE PARLEMENTAIRE

BOUFEDECHE PRÉSIDE UNE RÉUNION SUR LA REPRÉSENTATION DE L'APN DANS LES INSTANCES PARLEMENTAIRES RÉGIONALES ET INTERNATIONALES

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedech, a présidé, mardi, une réunion sur la représentation de l'APN au sein des instances parlementaires régionales et internationales, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

L'ordre du jour a été consacré à "la finalisation des dispositions relatives à la désignation des représentants de l'APN au sein des différents instances parlementaires régionales et internationales et des groupes d'amitié parlementaires", précise le communiqué.

Dans une allocution à cette occasion, Mme Boufedech a salué les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP) ayant permis de réceptionner le ressortissant allemand qui se trouvait au Niger, où il avait été enlevé par un groupe criminel armé, et de le remettre aux autorités de son pays, ajoutant que cette opération incarne "le rôle central dont s'acquitte l'Algérie, en tant que force de stabilité et pilier essentiel de la sécurité et de la paix dans son environnement régional".

Cet exploit reflète "la capacité des institutions de l'Etat algérien à faire face avec une haute compétence, responsabilité et mérite, aux différents défis sécuritaires et humanitaires complexes et confirme la préparation élevée et la vigilance permanente de



l'institution militaire ainsi que sa capacité à faire face aux menaces sécuritaires croissantes, à protéger les vies et à lutter contre le terrorisme et le crime organisé".

Dans ce contexte, Mme Boufedech

a salué "les efforts consentis par les différentes institutions de l'Etat, sous la conduite judicieuse du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de renforcer la présence et la position de l'Algérie et d'ancrer son rôle en tant que partie responsable et fiable dans son environnement régional et international".

"La force de la diplomatie algérienne, outre sa présence active sur les questions régionales et internationales, repose sur la complémentarité des institutions de l'Etat et sur les moyens dont elle dispose qui lui permettent de relever les défis, de préserver les intérêts et de protéger les vies", a-t-elle souligné.

Mme Boufedech a réaffirmé "sa fierté à l'égard de cet exploit qui reflète l'image d'une Algérie alliant fermeté face aux menaces, responsabilité dans le traitement des questions humanitaires et souci de consolider la paix et la sécurité dans son environnement régional et international".

RA

LUTTE CONTRE LA GRANDE CRIMINALITÉ

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL SPÉCIALISÉ DANS LE NARCOTRAFFIC

Un réseau criminel spécialisé dans le narcotrafic a été démantelé par les Services de sécurité de l'Armée nationale populaire (ANP) au cours de cette semaine, lors d'une opération qualitative en 1ère et en 3ème Régions militaires, avec la saisie de plus de 86 kilogrammes de drogue dure (cocaïne) et plus d'un million de psychotropes, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts déployés par les unités de l'Armée nationale populaire dans la lutte contre la criminalité organisée en toutes ses formes, et grâce à la

coordination sécuritaire des Services de Sécurité de l'Armée en 1ère et en 3ème Régions militaires dans une opération qualitative, ont procédé au cours de cette semaine au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le narcotrafic.

Cette opération s'est soldée par l'arrestation de (5) narcotrafiquants parmi eux une femme, et la saisie de plus de 86 kg de drogue dure (cocaïne), en sus d'un million quarante-neuf mille trois cents (1.049.300) unités de psychotropes, dissimulés minutieusement à bord d'un (1) camion semi-remorque et un véhicule (1) touristique",

précise la même source.

"Ces résultats enregistrés sur le terrain dans le cadre de lutte contre la criminalité organisée, interviennent à la suite de la coordination conjointe entre les services sécuritaires relevant du ministère de la Défense nationale veillant sur la sécurité des citoyens", conclut le communiqué.

RA

AFFAIRE DE TENTATIVE DE PERCUTER DES ÉLÉMENTS LA GN À MILA
TROIS PRÉVENUS PLACÉS EN DÉTENTION PROVISOIRE ET UN AUTRE SOUS CONTRÔLE JUDICIAIRE

Le juge d'instruction près le tribunal de Mila a ordonné le placement en détention provisoire de trois prévenus dans une affaire de tentative de percuter des éléments de la Gendarmerie nationale et de dégradation volontaire d'un véhicule de service, ainsi que la mise sous contrôle judiciaire du quatrième prévenu, a indiqué mercredi un communiqué du parquet près le même tribunal.

"En application des dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Mila, informe l'opinion publique qu'à la date du 29/07/2026, une vidéo circulant sur les réseaux sociaux montre une voiture de couleur noire, à bord duquel un conducteur tentait de percuter des éléments de la GN et de dégrader volontairement un véhicule de service, avant de prendre la fuite, le passager accompagnant le conducteur répondant aux initiales (K.M), ayant été arrêté ", précise le communiqué.

Dans le cadre de l'enquête ouverte dans cette affaire, "en date du 8 août 2026 à 05h15, le suspect principal répondant aux initiales (K.B.W), a été arrêté, ainsi que les dénommées (Ch.F) et (Z.Z) qui l'aidaient à se cacher et à prendre la fuite, tandis que le dénommé (B.A.M) demeure en état de fuite".

Le 11 août 2026, "les parties à l'affaire ont été présentées devant le parquet de la République près le tribunal de Mila. Une information judiciaire a été ouverte à leur encontre pour les faits reprochés au prévenu (K.B.W), à savoir les chefs d'inculpation suivants: tentative d'homicide volontaire, dégradation volontaire avec préméditation d'un matériel mobile appartenant à l'Etat et susceptible de porter atteinte à la sécurité et à l'ordre publics, ainsi que le délit de refus d'obtempérer à une sommation de s'arrêter émise par des agents habilités, de fuite afin d'échapper à sa responsabilité civile et pénale, après avoir causé l'acci-

dent, ainsi que d'outrage aux agents de la force publique à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions ". "Le prévenu (K.M) a été poursuivi pour le délit de mise en danger de la vie d'autrui et de son intégrité physique. Les prévenus (Z.Z), (Ch.F) et (B.A.M) ont été poursuivis pour le délit de recel intentionnel d'un individu dont ils savent qu'il a commis un crime ou un délit et de l'avoir aidé à se cacher et à prendre la fuite, faits prévus et punis par les articles 15bis/30bis/149/180/254/262/290 et 407 bis, alinéa 3 du code pénal, ainsi que les articles 135/138 du code de la route".

Après la comparution des parties devant le juge d'instruction et leur audition lors de la première comparution, celui-ci a ordonné le placement en détention provisoire des prévenus (K.B.W), (Ch.F) et (Z.Z) et la mise du prévenu (K.M) sous contrôle judiciaire", conclut le communiqué.

RA

EGYPTE

15 MORTS ET 32 BLESSÉS DANS LE RENVERSEMENT D'UN VÉHICULE

Quinze personnes sont mortes et 32 autres ont été blessées mardi dans le renversement d'un véhicule de transport qui conduisait des ouvriers dans le gouvernorat d'Ismaïlia, dans le nord de l'Egypte, a annoncé mardi le ministère égyptien de la Santé et de la Population, dans un bilan provisoire.

Dans un communiqué de presse, le porte-parole du ministère, Hossam Abdel Ghaffar, a indiqué que "selon la dernière mise à jour et à titre de bilan provisoire, l'accident a fait 15 morts et 32 blessés".

Les blessés ont été transférés à l'hôpital central d'Al-Qassassine pour recevoir les soins nécessaires, tandis que le recensement des données et le suivi de leur état de santé se poursuivent, a-t-il précisé.

Abdel Ghaffar a fait savoir que la cellule de crise et des urgences du ministère suit en permanence l'évolution de la situation, en coordination avec l'Autorité des soins de santé et la direction des affaires sanitaires du gouvernorat d'Ismaïlia.

Le ministère a également relevé le niveau d'alerte dans les hôpitaux et veillé à la disponibilité des équipes médicales, des médicaments et des fournitures nécessaires à la prise en charge des victimes, a-t-il conclu.

RI